VOLUME XXVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 JANVIER 1939 — NUMERO 38

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada .... $2.
Etats-Unis $2.5
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LA DÉFENSE NATIONALE AU SÉNAT

Discours des honorables Meighen et Prévost. — Les chemins de fer. — Le chômage. — La défense nationale. —L'hon. sénateur Dandurand.

OTTAWA — Au dire de M. Meighen, leader conservateur au Sénat, le gouvernement devrait laisser aux chemins de fer de l'Etat une indépendance administrative égale à celle de la Société Radio-Canada. L'honorable Arthur Meighen a souligné nettement ce point dans une attaque en règle contre la politique du ministère, telle qu'exposée dans le discours du Trône. M. Meighen développa le point de vue opposé à celui de l'hon. Marshall. "Le fédéral, dit-il, a exprimé l'avis de ne pas empiéter sur l'indépendance de Radio-Canada. Pourquoi ne pas en faire autant avec le Canadien National? J'ai appris que l'on construirait un nouveau terminus à Montréal au coût de $12,000,000. N'est-ce pas ce même terminus-là qu'ont promis deux ministre à l'élection complémentaire de Saint-Henri? Peut-on imaginer un instant que l'on va remédier au chômage en construisant des termini ferroviaires. La concurrence entre les chemins de fer est déjà assez rude au pays sans qu'on rende la partie encore plus dure au réseau privé".

L'hon. Meighen aborda ensuite le problème de la Défense nationale. "Le gouvernement, fulmina-t-il, veut laisser croire dans le discours du Trône qu'il suffira d'ajouter de dix à vingt millions à nos crédits militaires pour mettre le Canada en mesure de pourvoir seul à sa protection. C'est là de la pure hypocrisie. Le premier ministre sait parfaitement que nous n'avons jamais pu et que nous ne pourrons jamais nous défendre seuls. Pourquoi ne pas expliquer que nous travaillons de concert avec la Mère-Patrie — l'Angleterre — à notre propre défense?

L'honorable Prévost

"Parlant du chômage, dit l'hon. Prévost, le discours du Trône rappelle que le Gouvernement du Dominion a stimulé la construction, l'embauchage dans l'industrie privée; a prêté dans ce but de forts montants aux particuliers, aux sociétés, aux municipalités; a donné une aide spéciale à l'industrie minière, à la jeunesse sans travail; a accordé de généreuses subventions aux provinces pour les aider à soulager les victimes du chômage; a donné un essor considérable aux travaux publics fédéraux et a prêté main-forte aux provinces dans les domaines de la voirie, de la colonisation, d'entreprises favorisant l'emploi sur les fermes et des travaux de protection forestière.

La défense nationale

"D'autre part, les crédits demandés pour la défense nationale ne sont pas une chose nouvelle. Leur accroissemnt a été expliqué et justifié. Les gens compétents et les bons esprits sont unanimes à louer ce qui a été fait, mais il nous reste à accélérer la réorganisation de la défense nationale.

"L'éducation du peuple sur cette question est imparfaite.

"Plongés dans un calme complet et jouissant d'une paisible existence, les Canadiens ne comprennent pas suffisamment le devoir de la défense nationale qui leur incombe à eux comme à tout autre peuple qui veut vivre et grandir. Cartier a dit avec raison: "Aucun peuple ne saurait prétendre au titre de nation, s'il n'a chez lui un élément militaire et des moyens de défense".

"Ce devoir de la défense de la nation s'impose à l'attention de ceux qui gouvernent, puisque gouverner c'est prévoir.

"Je crois que la crainte de l'impérialisme britannique excite la peur dans certaines âmes et trouble leur vue claire des choses.

"Je suis, comme la majorité des canadiens, un anti-impérialiste militaire. Je l'ai toujours été. Mais je ne veux pas que le souci anti-impérialiste étouffe tout autre sentiment chez les canadiens, les fanatise au point de semer le doute et la discorde dans leur coeur et leur inspire **la peur de vivre**, capable de nous arrêter sur le chemin de la pleine possession de notre titre de nation, cloués que nous serions sur place par la crainte déprimante de l'impérialisme britannique.

"L'âme nationale canadienne doit être assez clairvoyante pour apercevoir les obligations que comporte l'avenir et elle doit être assez robuste pour ne pas les craindre.

"Nos ancêtres, en combattant de toutes leurs forces, en allant même jusqu'à verser leur sang pour nous conquérir de précieuses libertés, avaient en vue de fonder ici une véritable et grande nation".

Le geste de sir John-A. Macdonald

L'honorable sénateur Dandurand a aussi traité la question de la défense.

Il rapela que sir John-A. Macdonald avait refusé, en 1885, d'envoyer des troupes en Egypte, parce qu'il s'agissait d'une querelle dans laquelle le Canada n'avait rien à faire.

"Le Canada, dit-il, organise sa défense pour faire face à toutes éventualité. Il ne sait pas à quelle situation il devra faire face. Il ne sait pas d'avance avec qui il devra coopérer. Tout ce qu'il sait c'est qu'il doit se protéger contre des attaques et que ces attaques viendront du Pacifique ou de l'Atlantique.

"Il faudra défendre notre neutralité si les Etats-Unis sont entrainés dans un conflit, et ensuite résister à toute attaque qui pourrait résulter d'un embargo prononcé par le Canada contre un Etat qui serait l'agresseur contre une nation du Commonwealth. Le président Roosevelt en a dit autant pour les Etats-Unis.

"Il n'y a pas de doute que si, aujourd'hui ou demain, un gouvernement décidait de recommander au Parlement l'envoi d'un corps expéditionnaire à l'étranger, il n'y aurait plus qu'un embryon de cabinet, ce qui ne serait pas de nature à maintenir l'unité nationale."

A l'hôpital de Saint-Boniface

OUVERTURE DU NOUVEAU DISPENSAIRE

Mgr J.-W. Jubinville bénit le nouvel immeuble de l'hôpital de Saint-Boniface. — Discours français de M. Sydney Smith. — Visite du dispensaire.

Jeudi dernier 19 janvier, a eu lieu l'ouverture du nouveau dispensaire de l'hôpital de Saint-Boniface.

Comme on le sait ce dispensaire est situé au sud du grand hôpital et est relié à la bâtisse principale par un couloir. C'est un édifice à deux étages d'une structure imposante et bien qu'on ait évidemment visé avant tout au pratique, le tout est digne et imposant.

L'édifice servira à l'examen des malades nécessiteux des deux villes et de la province. On y recevra tous ceux qui n'ont pas les moyens d'avoir un médecin privé. On conçoit facilement qu'il puisse se glisser des abus, mais il est incontestable que la nécessité d'un pareil service s'impose. Les Soeurs Grises en ont finalement pris le risque.

Bénédiction et ouverture officielle

Jeudi après-midi a eu lieu la bénédiction de l'immeuble, présidée par Mgr Jubinville, avec une escorte d'une vingtaine de prêtres et de religieux.

L'ouverture officielle eut lieu le soir. La cérémonie était sous la présidence du docteur J. D. Adamson. Le distingué médecin a présenté les orateurs après avoir expliqué la nécessité de ce nouvel édifice. L'hon. M. Griffiths, ministre de la Santé, a vivement félicité les religieuses et a dit l'intérêt que le gouvernement portait au nouveau dispensaire. Il a été remercié par le docteur Herbert, de l'hôpital.

Le R. P. Bourque, S.J., a ensuite parlé des oeuvres de charité des Révérendes Soeurs Grises. Le Révérend Père a parlé dans les deux langues et a insisté sur le caractère chrétien et surnaturel de l'apostolat auprès des malades.

Le président de l'Université, M. Sidney Smith, a adressé la parole en français tout d'abord. Il a dit toute son admiration et sa reconnaissance pour les services rendus par les Canadiens de langue française et que ces services ne devraient jamais être oubliés par nos compatriotes de langue anglaise. M. Smith s'en est magnifiquement tiré. C'est la première fois qu'il s'adresse à un auditoire en français et vraiment, il mérite d'être félicité.

Le docteur Carrigan a remercié M. Smith et a fait l'historique du dispensaire.

Au cours de la soirée, le docteur Trudel a déclamé avec distinction et brio "les Vieux" de Daudet, et en rappel, "In a friendly way", deux morceaux éminemment adaptés à la circonstance.

Mme Irwin s'est fait entendre dans deux chants et M. Maurice Prud'homme dirigeait un petit orchestre qui s'est fait valoir.

A la suite de l'ouverture officielle les invités visitèrent la maison.

Un goûter fut servi dans le soubassement et un autre, pour les visiteurs d'honneur, au second étage. En somme une belle cérémonie faite de dignité et d'officialité.

Les Révérendes Soeurs Grises méritent d'être félicitées. Cette nouvelle oeuvre est une preuve de leur zèle et de leur habileté.

Une belle famille franco-manitobaine



Première rangée, de gauche à droite: Olive (13 ans), M. Amédée Beaudin, marchand général et maître de poste de Saint-Eustache, et maire de la municipalité de Cartier, Marcel (7 ans), Mme A. Beaudin (née Clarinda Desjardins), Lucille (2 ans) dans les bras de sa mère, Alice (9 ans).

Deuxième rangée, de gauche à droite, Lucien (15 ans), Albert (21 ans), Ida (18 ans), Léon (23 ans) et Irène (20 ans). Albert a épousé Jeanne Girard le 24 février 1938; Léon a épousé Alice Fleury le 26 décembre 1935; Irène a épousé Cyrille Hamelin le 16 novembre 1938. Ida est entrée chez les Soeurs Franciscaines, au Noviciat de Rigaud, P.Q.

Nouveaux ministres fédéraux

OTTAWA — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé à la Chambre des Communes lundi; la nomination de deux nouveaux ministres.

Norman A. McLarty, de Windsor, Ont., avocat et député pour Essex-Ouest, remplace l'hon. J. C. Elliott, dans sa fonction de maître-général des postes. M. Elliott a démissionné pour cause de santé.

James A. MacKinnon, député pour Edmonton-Ouest, et seul représentant libéral d'Alberta, a été nommé ministre sans portefeuille.

Franco avance

HENDAYE, France — Les armées nationalistes, après avoir enfoncé les défenses des Rouges, ne sont plus qu'à 12 milles de Barcelone. Franco compte s'emparer de cette ville sans trop de difficultés. Ses troupes aperçoivent déjà la capitale des Rouges, après leur gigantesque offensive de deux mois en Catalogne.

Tombé en mer

NEW-YORK — L'énorme avion "Cavalier" de la ligne New-York-Bermuda, a été descendu en mer par une tempête dans la nuit du 21.

L'avion a coulé. Cinq hommes et cinq femmes ont été sauvés grâce au bateau-citerne Esso-Baytown, qui s'est rendu sur les lieux, en réponse à un appel radiophonique.

Trois personnes sont disparues; il ne reste aucun espoir de les retrouver vivantes.

Douze bases aériennes

WASHINGTON — Le comité de l'administration a présenté, devant le Congrès et le Sénat un projet de loi autorisant la construction de 12 nouvelles bases aériennes, dont l'une serait établie sur l'île de Guam.

En vue de l'installation de cette dernière base navale, on se mettrait rapidement en pourparlers avec le gouvernement japonais. Les autorités évaluent à $65,000,000 l'exécution de ces travaux. On ne mentionne pas d'item séparés pour chaque base. On croit, cependant, que le coût de la base aérienne de Guam se criffrerait à $5,000,000 environ.

OTTAWA — M. Hervé Brunelle, député fédéral de Champlain, a présenté de nouveau son projet de loi relatif à l'observance du dimanche.

PORTAGE-LA-PRAIRIE—Le train no 6 de la ligne C.N.R. a déraillé le dimanche 22, à l'ouest de Portage-la-Prairie. Un tronçon de voie ferrée a été brisé. Aucun voyageur n'a été blessé.

OTTAWA—Le bureau fédéral des postes vient d'annoncer que l'inauguration du service postal de nuit par avion entre Montréal et Vancouver aura lieu le 1er mars.

OTTAWA — M. Samuel Gobeil, ancien ministre des Postes, a été nommé assistant du Dr J. M. Robb, organisateur en chef du parti conservateur.

OTTAWA — Le Sénat a nommé son ancien greffier, M. A.-E. Blount, fonctionnaire honoraire de cette Chambre. Cet honneur lui donnera droit à un siège spécial dans les cérémonies officielles.

LONDRES — Le correspondant du "Daily Telegraph" à Hendaye rapporte que le général Gambara, commandant en chef des troupes italiennes en Catalogne, a été légèrement blessé.

VIOLENTE EXPLOSION EN IRLANDE

On en aurait voulu au fils du premier ministre, M. Neville Chamberlain.—Le terrorisme en Irlande.

TRALEE, Irlande — Une violente explosion s'est produite à l'arrière d'un hôtel où M. Frank Chamberlain, fils du premier ministre de la Grande-Bretagne s'était retiré. L'explosion a fait voler les carreaux en éclats et endommagé les murs, mais personne n'a été blessé. On croit que cette explosion se rattache à la série d'attentats commis en Angleterre ces jours derniers et qui seraient de l'"Armée républicaine irlandaise". On en aurait voulu au fils du premier ministre.

LONDRES—La police anglaise détient 15 suspects à la suite des attentats commis ces jours derniers en Angleterre et que l'on attribue à l'"Armée républicaine irlandaise". Tous sont accusés pour le moment d'avoir eu illégalement des armes ou des explosifs en leur possession.

Les autorités de la Grande-Bretagne viennent d'armer contre la coutume les policiers qu'ils ont chargés de monter la garde autour des aéroports, des voies de chemins de fer, des prisons, des quais et des centrales électriques à la suite de la vague de terrorisme qui sévit depuis cinq jours et que l'on attribue à l'"Armée républicaine irlandaise". L'Irlande du Nord a mobilisé 15,000 réguliers et réservistes de la "Royal Ulster Constabulary", et l'on dit que le cabinet de Belfast enverrait quelques-uns de ses membres pour discuter de la situation avec les ministres de Londres.

Blaireaux infectés

OTTAWA — Le département de la Santé nationale a fait savoir, d'Ottawa, aux départements provinciaux que des blaireaux infectés de germes mortels "anthrax" étaient en vente dans l'Ouest canadien. Ces blaireaux viendraient du Japon. Le germe anthrax cause des ulcères malins et provoque une vive inflammation du tissu cellulaire.

Grandes fêtes aux Ursulines de Québec

QUEBEC — De grandioses manifestations marqueront le troisième centenaire des Ursulines de Québec et de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang.

Toute une série de fêtes sont à s'organiser pour le début du mois d'août prochain.

Cette première série de fêtes sera célébrée conjointement par les deux institutions tricentenaires.

Jugé coupable

REGINA — Harry Heipel, jeune homme de 24 ans, d'Arcola, Sask., vient d'être jugé coupable du meurtre de J. A. Kaeser, riche fermier de Moosomin. Kaeser a été assassiné le 9 novembre dernier. Heipel sera pendu le 26 avril, par décision du juge P. M. Anderson.

Plan d'aide à la jeunesse

OTTAWA — Le ministre du travail, l'hon. M. Rogers, a annoncé que le gouvernement proposera une loi, au cours de la session, pour que le plan d'aide à la jeunesse reste en vigueur pour les trois prochaines années. M. Rogers a annoncé cette nouvelle dans une assemblée de délégués provinciaux et fédéraux.

M. R. F. Thompson, directeur fédéral de ce plan, rapporte que 22,421 jeunes gens ont reçu un entraînement au cours des huit mois qui ont précédé le 30 novembre, comparé à 12,036 pour la période correspondante en 1937. On a trouvé de l'emploi à 2,319 jeunes gens, comparé à 923 pour la même période l'an dernier.

Le nombre de ceux qui ont abandonné les cours durant les huit premiers mois de la présente année se chiffre à 1,062 contre un total de 1,129 pour la période correspondante de l'année précédente. Le total des jours de cours se chiffre à 447,866 comparé à 192,012 pour l'année précédente.

Menaces du premier ministre du Japon

TOKYO — Le premier ministre du Japon, Kiichiro Hiranuma, a menacé d'exterminer tous ceux qui persistent à s'opposer à son pays.

"Quant à ceux qui refusent de comprendre et persistent à s'opposer au Japon, s'est écrié le premier dans son premier discours au parlement, nous n'avons d'autre alternative que de les exterminer".

LE DR SCHACHT EST REMPLACÉ

La Reichsbank est placée sous le contrôle du parti naziste. — W. Funk est nommé président. — Changements importants.

Le chancelier Hitler a destitué le Dr Hjalmar Schacht, financier en vue, de sa charge de président de la Reichsbank allemande, dans un mouvement soudain, suivi promptement de la rupture des négociations relativement à l'émigration de centaines de mille Juifs d'Allemagne.

La rupture des tentatives du comité des réfugiés, afin de s'assurer la coopération naziste, pour mettre à exécution les plans d'émigration juive, est le premier résultat appréciable du remplacement de Schacht par Funk. Par ce changement, le chancelier Hitler place la Reichsbank plus complètement sous le contrôle du parti naziste. Du temps de Schacht, la banque jouissait d'une indépendance relative.

Certains personnages allemands disent qu'il n'y a pas de relations entre le renvoi de Schacht et ses efforts pour résoudre le problème des 700,000 Juifs allemands, au moyen du comité Rublee, formé l'été dernier, à Evian-les-Bains, France, par les représentants de 32 nations. Mais le plan discuté avec Rublee est le propre plan de Schacht.

Le congédiement de Hjalmar Schacht, par le chancelier Hitler, place la Reichsbank sous le contrôle du parti naziste. Schacht est remplacé par Walter Funk. Ce dernier a reçu de Hitler un lettre lui assignant trois tâches spécifiques. La plus importante est la demande faite par Hitler de transformer la Reichsbank en une banque allemande, sujette sans condition à la souveraineté de l'Etat, en conformité avec les principes socialistes nationaux. Les deux autres tâches dont est chargé Funk sont de sauvegarder l'absolue stabilité des gages et des prix et de continuer à maintenir la valeur du mark, en donnant plus d'ampleur au marché du capital pour les besoins privés.

En même temps que Schacht était mis à pied, il se produisait trois développements d'importance internationale dont l'un ou peut-être les trois peuvent se rattacher au premier événement:

Négociations rompues au sujet des Juifs

1. George-S. Rublee, directeur du comité inter-gouvernemental des réfugiés, a été avisé que les négociations sur l'exode massif des Juifs d'Allemagne étaient discontinuées.

Réarmement naval

2. L'Allemagne a informé la Grande-Bretagne qu'elle était déterminée, en dépit de toute pression britannique, à égaler l'empire britannique en fait de tonnage sous-marin ainsi qu'à construire 5 grands croiseurs de 10,000 tonnes armés de canons de 8 pouces.

Balance commerciale défavorable

3. Le gouvernement a publié des statistiques révélant l'accroissement de la balance commerciale défavorable de l'Allemagne. En 1938, les importations ont été de $2,420,000,000 et les exportations de $2,247,000,000, soit un déficit de $173,000,000 pour le commerce extérieur.

En Alberta

IVE CONGRÈS DES COMMISSAIRES

Les Commissaires d'école de langue française en Alberta discutent leur situation.—Allocution du président.—Le problème des grandes unités scolaires.

Les Commissaires d'école de langue française de l'Alberta ont tenu dernièrement leur quatrième congrès. La réunion des Commissaires catholiques fut présidée par Son Excellence Mgr MacDonald, qui prononça à cette occasion un discours vivement apprécié sur l'éducation.

Allocution du Président

Les résolutions adoptées par l'Association des Commissaires d'écoles de langue française, visèrent surtout la conduite à tenir en face des grandes unités scolaire, un système nouveau qui n'est pas sans danger pour les écoles françaises.

Voici, en partie, l'allocution du président, M. J.-O. Pilon:

"Maintenant, quelle va être notre situation, après la formation obligatoire des grandes unités scolaires dans cette province?

"Premièrement, la loi garantit aux districts catholiques bilingues le droit de faire enseigner le catéchisme et le français et le droit de choisir leurs institutrices. Deuxièmement, si un district est molesté au point de vue religieux, il peut, moyennant certaines formalités, sortir de la grande unité.

"Si nos districts scolaires sont absorbés dans la grande unité, nous devons envisager l'avenir avec un grand courage et nous tenir toujours sur le qui-vive. Dans chaque petit district scolaire, les Canadiens français catholiques devront surveiller les élections annuelles et maintenir leur représentation sur la commission scolaire; car, après la formation des grandes unités, la commission scolaire locale deviendra, par le fait même, un "Comité de vigilance" qui devra voir à ce que nos droits actuels soient conservés intacts, c'est-à-dire, à ce qu'il n'y ait pas d'interruption dans l'enseignement du catéchisme et du français, et cela, tous les jours de l'année.

"Je le répète, nous ne devons pas compter sur les autres pour défendre notre cause. Votre Association, à laquelle vous avez donné votre adhésion, est prête à vous seconder, à vous aviser, si vous avez quelques doutes sur le sens de vos droits; et même, nous sommes prêts à plaider votre cause auprès du Département, si l'on ne vous rend pas justice.

"Alors, si le Gouvernement nous impose les grandes unités, soyons prêts. On nous garantit la continuation de nos droits en matière de religion et de langue ainsi que le choix de nos instituteurs; mais pour nous assurer cela, il ne faut négliger en rien la surveillance nécessaire à nos petites écoles, voir à notre représentation annuelle et ne pas laisser aux autres le soin de faire le travail qui est notre travail; et ainsi, nous pourrons bien le rôle qu'une minorité canadienne-française doit jouer en Alberta.

"Est-ce que l'histoire du passé n'est pas une garantie pour l'avenir? En 1760, le Canada ne comptait guère plus de 60,000 Canadiens français, et, aujourd'hui, nous sommes plus de 5,000,000 sur cette terre d'Amérique. Je me rappelle que, lors de mon arrivée en Alberta, il y a déjà 25 ans, plusieurs de nos compatriotes disaient à qui voulait les entendre, que, après une génération, le français disparaîtrait de l'Alberta. Et qu'est-ce qui est arrivé? Tout le contraire. Aujourd'hui les Canadiens français parlent encore leur langue maternelle, professent encore leur religion. Ces défaitistes sont disparus, et nous, qui avons pris leur place, nous essayons de conserver à nos enfants le bel héritage que nos ancêtres nous ont légué, afin que les Canadiens français continuent à jouer au Canada le rôle que la Providence leur a assigné.

Grandes unités scolaires

Jusqu'à date, les droits catholiques et français ont été respectés dans les grandes unités; partout, les commissaires locaux ont pu choisir leurs instituteurs et institutrices catholiques et bilingues. Cependant les Commissaires ont décidé d'être sur leurs gardes. Voici la conclusion du Président:

"Quand une grande unité est formée, il est très important de ne pas nous désintéresser de nos petites écoles, mais de garder la direction de nos districts scolaires locaux. Quand les districts locaux votent l'enseignement de la religion ou du français, les cinq directeurs d'une grande unité sont obligés de se plier aux décisions des commissaires locaux pour engager les instituteurs. Si nous perdons la direction d'un district scolaire local, il est dangereux que ceux qui remplaceront nos commissaires catholiques et français ne votent la suppression de l'enseignement religieux et français, et alors, nous perdrons le droit de choisir nos instituteurs.

"Dans le district local, nous étions souvent la majorité. Dans la grande unité, de majorité que nous étions, nous devenons minorité. Mais soyons une minorité agissante. Défendons notre cause; elle est juste; on admire quelqu'un qui combat pour une belle cause. Voilà cinquante ans que nous avons l'enseignement du français dans les écoles de l'Alberta. On a tenu. Tenons encore. Quand on perd sa langue maternelle, on perd un peu de soi-même et cette perte ne se répare pas. Ce sera une consolation pour nous de garder à nos enfants cette langue qui est la nôtre et qui nous a si bien aidés à conserver notre religion".

OUVERTURE DE LA SESSION A QUEBEC

Le gouvernement maintiendra sa vigoureuse politique agricole, aidera la colonisation, etc

QUEBEC — Le discours du Trône qui a été lu, à l'ouverture de la session de l'Union nationale, est à la fois une rétrospective de l'oeuvre accomplie et une affirmation de la continuité dans la politique de redressement national, économique et social que poursuit le gouvernement Duplessis. Dans chacun de ces trois domaines, le document souligne ce qui a été fait jusqu'ici en ce regard, ce que le gouvernement entend accomplir avec le programme législatif qu'il présentera à l'approbation des Chambres au cours des prochaines semaines.

Le Discours souligne dès ses premières lignes la foi de la population du Québec qui s'est manifestée une fois de plus lors du premier congrès eucharistique national. Puis c'est une allusion à la venue de Leurs Majestés, ainsi qu'à la respectueuse affection que leur portent les citoyens de cette province. Vient immédiatement ensuite une déclaration de principe sur les droits de notre province, basée sur la communication du gouvernement à la Commission Rowell.

Le document, tout en conservant l'expression traditionnelle, délimite le champ où s'exercera l'activité de nos législateurs. En agriculture: augmentation des crédits à l'Office du prêt agricole, mesures favorisant l'enseignement rural, la coopération, la fertilisation des sols, le drainage, la distribution des produits laitiers. Des lois seront également [illegible] pour [illegible] industrie forestière, la voirie, les mines, les pêcheries et la santé publique. Le gouvernement annonce qu'il "continuera à réaliser toutes les améliorations raisonnables en matière de législation sociale". Rappelant l'établissement de la centrale électrique du Témiscamingue, le gouvernement annonce son intention de continuer la même politique de façon à ce que les ressources naturelles servent la population.

Suivant les recommandations de la Commission Montpetit, quelques-unes des lois de l'impôt seront amendées. Le Discours annonce également aux membres des deux Chambres qu'ils auront à légiférer sur diverses matières, entre autres, sur la petite propriété, les ventes à tempérament, le partage des attributions administratives entre les différents ministères, ainsi que sur la surveillance à exercer sur les sports.

"A la présente session, dit le document, le gouvernement proposera d'apporter une solution définitive au problème de l'enseignement universitaire". Ce sera l'une des plus importantes mesures de la session. Et le même paragraphe annonce que les jeunes pourront encore compter sur la sollicitude des autorités provinciales.

Un autre article du discours signale que le gouvernement a fait tous les efforts pour substituer le travail rémunéré à l'assistance-chômage, malgré qu'il n'ait pas reçu toute l'aide à laquelle il avait droit, à son avis.

Le royaume du Canada

OTTAWA — M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, a donné avis d'une résolution tendant à changer le nom du Dominion du Canada en celui de Royaume du Canada et le titre de gouverneur-général en celui de vice-roi. Aux termes de cette résolution, le vice-roi à l'avenir devrait être un Canadien et le Parlement devrait légiférer pour qu'un grand sceau royal pour le Royaume du Canada et un signet royal soient confiés à la garde du premier ministre. Cette question s'est posée de temps en temps à la Chambre; la dernière fois sous le gouvernement Bennett, par feu Armand Lavergne. Il ne fut pas donné suite à la proposition.

Affluence de patients

GRAVELBOURG — 53 malades remplissent les salles et les chambres privées [illegible] de Gravelbourg.

Jamais l'hôpital n'a reçu autant de patients.

La cause principale de toutes ces maladies est la température modérée qui se maintient depuis quelques semaines.

Les hôpitaux de campagne ont rendu de très grand services à la population rurale.

A Gravelbourg les Soeurs Grises se dévouent inlassablement pour le bien-être et le confort de la population du district. Même ceux qui, à cause de leur religion, ne comprennent pas facilement la vocation de ces religieuses, subissent leur influence bienfaisante, et sont heureux de se faire soigner par elles.

Climatisation des wagons au C.N.R.

MONTREAL — Comme suite à sa campagne de modernisation et d'amélioration de voitures de voyageurs entreprise ces dernières années, le Canadien National installera la climatisation de l'air dans 76 voitures de voyageurs. Ces travaux s'effectueront dans les usines canadiennes du réseau, annonce M. John Roberts, chef de la traction et du matériel roulant.

Les nazis au Canada

OTTAWA — La paix de Munich, qui donna à l'Allemagne une victoire diplomatique inattendue, a amené l'accroissement de la propagande nazie au Canada. C'est, du moins, ce que l'on affirme dans la capitale canadienne.

Les officiers de la douane, qui sont habitués à confisquer régulièrement de la littérature communiste et, parfois aussi, quelques feuillets de propagande fasciste, disent que, depuis quelques mois, il vient au pays une grande quantité de littérature nazie. Des livres, des pamphlets et des circulaires sont adressés aux Allemands du Canada. Pour la plupart, ils sont confisqués et envoyés à Ottawa où on les traduit pour en faire l'examen.

Les privilèges diplomatiques accordés aux représentants des pays étrangers, chez nous, ne leur permettent pas de faire de la propagande en faveur des institutions politiques en vigueur dans leur pays respectif quand elles sont contraires à la loi et à l'usage canadiens.

Ce droit fut démontré clairement, il y a quelques années, lorsque les représentants du gouvernement soviet furent expulsés pour avoir fait de la propagande communiste. En effet, il n'y a aucun représentant diplomatique de la Russie soviétique au Canada.

M. Léon Blum ne plaidera plus

PARIS — M. Léon Blum, député de Narbonne, ancien président du conseil et avocat à la Cour d'Appel de Paris depuis le 13 décembre 1921, vient d'envoyer sa démission d'avocat au Conseil de l'Ordre des avocats de la Cour d'Appel de Paris.

NOUVELLES DE PARTOUT

Les écoliers des Etats-Unis et l'aviation

SAINT-LOUIS — Les 20,000,000 d'écoliers qui fréquentent les centres d'éducation des Etats-Unis seront désormais instruits des rudiments de l'aviation. C'est ce que les leaders du pays dans le domaine aéronautique ont décidé, à la suite d'un congrès.

Un appareil qui crée la voix humaine

A l'Institut Franklin, de Philadelphie, a été présentée pour la première fois une machine émettant des sons analogues à la voix humaine.

Cette machine, construite par des ingénieurs de la compagnie de téléphones, est actionnée par un clavier et des pédales, semblables à ceux des orgues, qui agissent électriquement sur des "cordes vocales" reproduisant la voix humaine. Des clés fixées sur le clavier commandent des circuits électriques oscillants qui produisent des sons dans des tubes métalliques.

Cette invention sera présentée aux expositions de New-York et de San-Francisco.

Nouveau sérum

NEW-YORK — Les milieux médicaux ont été impressionnés par les rapports de plusieusr médecins qui ont découvert la Sulphapyridine, employée dans le traitement des maux de poitrine, particulièrement de la pneumonie. Un médecin prétend que le nouveau sérum réduira le taux de la mortalité par la pneumonie de 66 pour cent.

On réclame la libération de Schuschnigg

BERLIN — La liberté du Dr Kurt von Schuschnigg, ancien chancelier d'Autriche, a été réclamée par certains cercles. La demande aurait été adressée au gouvernement du Reich, mais la décision finale appartiendra au chancelier allemand, Adolf Hitler. Schuschnigg est toujours détenu à l'hôtel Métropole, de Vienne, où la Gestapo, ou police secrète des nazis, a établi ses quartiers généraux. On voudrait que le successeur de Dollfuss puisse vivre dans sa résidence de Belvédère, sous la surveillance de la police, mais en compagnie des siens. On sait que Schuschnigg s'est marié peu avant d'être arrêté par la police allemande sous l'inculpation de haute trahison portée par les Allemands qui envahissaient l'Autriche.

La langue française aux Etats-Unis

NEW-YORK — L'ambassadeur de France, M. de Saint-Quentin, a pris la parole à New-York à l'issue d'un déjeuner offert par le Congrès des professeurs de langue et de littérature françaises aux Etats-Unis.

L'ambassadeur a notamment rappelé "les qualités de précision et de netteté qui valurent au français l'honneur d'être la langue diplomatique, pendant longtemps la seule et aujourd'hui encore la principale".

Il a énuméré ensuite les raisons favorables au choix du français comme langue étrangère.

—Il faut signaler, a-t-il dit, l'importance de la contribution que mon pays par ses voyageurs d'abord, puis par ses écrivains et par ses artistes (et l'ambassadeur aurait pu ajouter par ses prêtres), a eu la bonne fortune d'apporter à la formation de la nation américaine. Enfin, la langue française et la littérature dont elle est l'expression ne prétendent pas être des mondes fermés. Elles se félicient au contraire d'avoir été toujours largement ouvertes aux influences étrangères et d'y avoir constamment puisé les éléments nécessaires pour renouveler leur propre inspiration. Et la connaissance de la langue et de la littérature françaises n'apportera pas à la culture générale d'un Américain un moindre enrichissement que la connaissance de la langue anglaise et de littérature américaine à la culture générale d'un Français.

Nous sommes en France profondément convaincus de la nécessité d'une interprétation toujours plus étroite entre nos deux cultures qui reposent sur les mêmes traditions de pensée libre et de croyances libres.

Avion de chasse très rapide

SAINT-LOUIS — Un nouvel avion de combat qui peut décoller et grimper à une altitude d'où on ne pourra plus le voir à l'oeil nu en quatre-vingt dix secondes a été offert au gouvernement américain par la Curtiss-Wright Corporation qui assure qu'il est le meilleur moyen de défense dont l'on puisse disposer contre les avions de bombardement qui attaquent à une très haute altitude. Cet appareil extraordinaire, connu comme le CW21, peut en trois minutes rejoindre tout appareil de bombardement moyen et l'attaquer avec les deux puissantes mitrailleuses dont il est armé. Il grimpe 5,000 pieds en un sixième de minute et 20,000 pieds en moins de six minutes. Les experts militaires s'accordent à dire que les bombardements aériens s'effectuent actuellement en Espagne à une altitude qui varie entre 7,000 et 20,000 pieds. Le CW21 peut monter jusqu'à 35,000 pieds dans les airs. Il peut filer à une vitesse de plus de 300 milles à l'heure et il a un rayon d'action de 600 milles.

Le pilote qui le monte est protégé en avant et en dessous, les deux endroits par où il est normalement atteint, par les pièces d'acier. L'avion CW21 pèse à peine 4,000 livres. Il est long de 35 pieds. Il a 28 pieds d'envergure.

Contre la présence des soldats anglais

DUBLIN — Le "gouvernement républicain irlandais et la fameuse Armée républicaine irlandaise", deux organisations illégales aussi bien en Irlande du Sud que dans l'Ulster, ont affiché, à Dublin, à Cork, autour de Killarney et un peu partout en Eire, une "proclamation" demandant l'évacuation de toutes les forces armées de la Grande-Bretagne qui se trouvent actuellement dans la verte Erin. "Nous demandons à l'Angleterre, disent ces affiches, de retirer ses forces armées, ses représentants civils, ses institutions et ses représentants de toutes sortes de l'Irlande du Nord et du Sud. Nous considérons que c'est là un geste qui doit essentiellement précéder tout accord amical qui pourrait être conclu entre les deux pays. Nous demandons en plus à tous les Irlandais, vivant dans leur patrie ou en exil, de nous aider dans la tentative que nous allons faire, au nom de Dieu, pour chasser les étrangers et pour faire de notre pays une véritable république".

L'Ukraine résisterait

PARIS— L'Agence Tass reproduit un éditorial du **Journal de Moscou**, au sujet de l'Ukraine et disant notamment:

—On essaye de parler de l'Ukraine soviétique, mais naturellement avec une hésitation bien compréhensible. L'Ukraine soviétique est, en effet, une des républiques les plus florissantes de l'U.R.S.S., une forteresse socialiste puissante et imprenable.

Et le journal ajoute que toute tentative contre l'Ukraine exposerait ses inspirateurs à un "coup foudroyant".

D'autre part, au cours d'une conférence à Kiew, le chef du département politique de l'armée rouge a déclaré:

—L'Ukraine est prête à se défendre contre une attaque de l'extérieur. Riche en produits naturels et en vivres, elle sera défendue non seulement par les Ukrainiens, mais par l'Union soviétique entière, c'est-à-dire par 170 millions d'hommes qui combattront l'ennemi d'où qu'il vienne.

L'Egypte et le canal de Suez

Le ministre des affaires étrangères d'Egypte, Abdel Fattah Yehia Pacha, vient de réaffirmer officiellement la volonté de l'Egypte de faire respecter ses droits dans la question du canal de Suez.

Répondant à une question posée par un député au cours des débats à la Chambre sur la réponse au discours du Trône, débats qui entraînent une discussion sur la politique extérieure, le ministre des affaires étrangères a déclaré:

"Le gouvernement égyptien n'a été l'objet d'aucune demande concernant le canal et il n'y a eu jusqu'ici aucune négociation internationale à ce sujet. Cependant, le gouvernement n'a pas manqué d'agir en vue de sauvegarder les droits de l'Egypte et de raffermir sa situation en tant que pays dont le canal traverse le territoire, dont la concession émane et auquel l'affaire reviendra prochainement".

Au cours des mêmes débats, le ministre des finances, Ahmed Maher, a été amené à déclarer:

"Le gouvernement égyptien a exposé clairement que rien ne serait fait sans son consentement; et cela, pour trois raisons: 1. Le canal traverse le territoire égyptien; 2. c'est l'Egypte qui a accordé la concession; 3. le canal reviendra à l'Egypte".

Quelques députés, dont Sedky Pacha, ont posé la question de l'opportunité d'une révision du traité anglo-égyptien. Ils ont souligné que l'alliance avec l'Angleterre risque d'entrainer l'Egypte dans un conflit où elle n'a aucun intérêt, comme il aurait pu arriver en septembre dernier.

Le président du conseil est alors intervenu et la motion demandant la révision du traité anglo-égyptien a été repoussée à une écrasante majorité.

UNE ENQUETE PASSIONNANTE

Dans la revue "L'Action Nationale" pour l'année 1939. Le numéro de janvier.

En septembre dernier, une menace de guerre a pesé sur le monde. Les Canadiens se sont interrogés avec angoisse: si la guerre allait éclater, notre pays entrerait-il dans le conflit? devrait-il emboiter le pas à l'Angleterre?

En somme, la question qu'on se posait revenait à ceci: jusqu'à quel point le Canada est-il solidaire de "l'Empire" (c'est-à-dire, en termes exacts, du Commonwealth)?

Voilà le problème crucial que l'**Action Nationale** abordera dans chacune de ses livraisons cette année. Ce qu'elle entend faire, c'est repenser tout le problème des relations entre le Canada et le Commonwealth, tout le problème de l'impérialisme, tel qu'il se situe dans l'espace et dans le temps, tel que les faits l'ont peu à peu modifié.

Ce sera d'abord un inventaire. Dans sa livraison de janvier qui vient de paraitre, M. Benoit Brouillette en pose les préliminaires: aspect géographique de la question. Affaire de sens commun: ayant à parler du Commonwealth, les enquêteurs commenceront par déplier devant une carte et esquisseront la géographie physique et humaine des lieux où se fait sentir l'influence britannique. Dans un défilé bigarré, les peuples des cinq continents passeront devant nous.

Pour cette enquête la revue s'est assuré la collaboration de spécialistes: outre M. Brouillette, ce seront M. l'abbé L. Groulx, MM. Georges Pelletier, Esdras Minville, Antonio Perrault, Maximilien Caron, Léopold Richer, François Vézina, Jean-M. Nadeau et Frs-A. Angers.

Que l'on suive donc la grande enquête de l'**Action Nationale** sur le **Canada dans le Commonwealth**.

Le numéro de janvier contient une étude sur le "mouvement flamand", intéressante par tous les rapprochements qu'elle suggère avec la situation des Canadiens français; un article de François Hertel sur **La vie de l'abbé L. Groulx**, d'André Laurendeau, des chroniques de Roger Duhamel et de F.-A. Angers, la revue des revues, des notes bibliographiques, etc.

On s'abonne à l'**Action Nationale** ($2.00 par année) en écrivant à C. P. 1524, Place d'Armes, Montréal. L'Action Nationale est en vente au numéro chez les principaux libraires.

Éditions Rodolphe VINCENT

Pluck et les Insectes

Par Odette FUMET-VINCENT



1. Avec Flamme, le Seigneur Vieil-Elfe vient de sortir du château.
2. Pluck les aperçoit, aussitôt, il appelle ses petits camarades, et tous accourent avec des cris de joie.
3. Pluck porte le mignon parassol de Floriné, Flammette lui offre une savoureuse baie sauvage, et un troisième lui tend une jolie fleur.



1. Le Seigneur Vieil-Elfe visite souvent la famille de Pluck, celui-ci est son filleul.
2. Toute la famille le reçoit avec joie, les petits garçons le saluent poliment, et Flammette lui fait sa plus belle révérence.
3. Le Seigneur Viel-Elfe caresse les plus petits, et questionne Pluck, sur ce qu'il fait à l'école.



1. L'école se fait en plein air. Maître-Farfadet enseigne du haut d'une girolle. Pluck est certainement le plus attentif de ses petits élèves.
2. C'est lui que Maître-Farfadet appelle le plus souvent au tableau vert, fait d'une large feuille de Platane. On écrit dessus, avec un brin d'herbe trempé dans du jus de sureau.
3. Les petits farfadets dessinent d'après nature. Pluck est aussi le plus assidu aux leçons de dessin.

VOLUME XXVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 JANVIER 1939 — NUMERO 38

LA LIBERTÉ

Le nouveau Dispensaire de l'Hôpital de Saint-Boniface

Mes souvenirs sur l'Hôpital de Saint-Boniface datent de loin — environ cinquante ans. J'avais alors huit ou neuf ans et fréquentais l'école que les Soeurs Grises tenaient dans le haut du bâtiment qui avait été le premier collège construit par Mgr Taché en 1855 et dont le rez-de-chaussée servait maintenant d'Hôtel-de-ville.

Donc, un jour je revenais de l'école et me trouvais dans la rue de chez nous, qui s'appelait, sans que je le susse, l'avenue Provencher, lorsque j'aperçus tout au loin, là-bas, du côté de la Seine, un rassemblement d'hommes qui s'avançaient lentement, lentement. Nous courûmes, quatre ou cinq petits gars, vers cet étrange groupe qui faisait une masse noire. Nous reconnûmes Alphonse La Rivière, Alfred Versailles, Victor Bourdeau, Roger Goulet et d'autres: c'étaient les *grands* du collège, que le Père recteur avait organisés en brancardiers et qui avaient été rencontrer, à l'arrivée du train d'Otterburne, un vieux Français qui s'était fracturé une jambe à La Rochelle et qu'on transportait à l'Hôpital. C'est ainsi que j'appris ce que c'était qu'un hôpital. Les Soeurs Grises retrouveraient sans doute dans leurs anciens registres l'inscription de ce patient de 1888. Ce vieux Français s'appelait M. de Saint-Exupery. Il avait été, à son heure, un homme considérable puisque, en une circonstance historique, les royalistes de France l'avaient envoyé, avec quatre compagnons, en mission à Frohsdorf auprès du comte de Chambord en exil. Pour l'instant, il venait de se casser la jambe au Manitoba, et l'amitié secourable du bon Père Lory lui avait ménagé la seule ambulance qu'on possédât dans ce temps-là à St-Boniface: un matelas sur un brancard.

Et même l'hôpital où les élèves des Jésuites le portaient était bien modeste: il se composait de deux maisons, fort petites, reliées par un corridor. L'une datait de 1871 et l'autre de 1877.

On lit dans une chronique du temps ces curieux détails, où s'avèrent le peu de ressources, et aussi, le peu de besoins, de ces années lointaines.

"Jusqu'en 1877, les Soeurs de la Charité soignèrent les malades dans leur couvent même; au cours de l'été de cette [illegible] face de [illegible] Elles y construisirent pour y installer leurs malades une petite maison, devenue plus tard une des dépendances de leur établissement. Mgr Taché bénit le nouvel hôpital le dimanche 29 juillet… L'hôpital de Saint-Boniface a reçu dans la suite de grands développements; dans les hivers qui suivent immédiatement sa construction, nous y voyons 1, 8, 10 malades…"

Le journal *Le Manitoba*, du 18 novembre 1887 donne des chiffres qui cadrent bien avec les lignes précédentes: de 1871 à 1877, les Soeurs soignèrent 53 malades; de 1877 à 1886 elles en soignèrent 857.

Mais en 1888, on était décidément en passe de se sortir de la période pionnière. La province se peuplait rapidement et le nombre des malades avait augmenté. Mgr Taché s'adressa à ses diocésains. Il écrivait: "Les Soeurs sont prêtes à s'imposer toute espèce de sacrifices; il n'est pas juste qu'on leur laisse tout le fardeau; je fais appel à tout le diocèse".

C'est ainsi qu'à l'automne de 1888 un grand hôpital moderne remplaçait les deux maisons rudimentaires du début. Le nouvel édifice fut béni par Mgr Taché en présence du lieu[illegible] rappelons que le Père Lewis Drummond, l'éloquent jésuite, prononça le discours d'inauguration.

Les agrandissements se succédèrent avec rapidité. En 1893 et en 1905 on ajouta les ailes nord et sud; un peu plus tard on démolit l'édifice de 1888 devenu caduc, et on le remplaça par le superbe corps central d'aujourd'hui. Il y a quelques années, on éleva la Maison des Gardes-Malades, et voici maintenant qu'on vient de finir le Dispensaire. La Maison des Gardes-Malades au nord et le nouveau Dispensaire au sud forment avec l'hôpital proprement dit un tout symétrique relié par des souterrains aux fins des services sans nombre de l'immense établissement. En fond du tableau, au midi de cette Cité des Malades, on aperçoit, entouré par des jardins, l'hôpital Saint-Roch, refuge des contagieux, — encore une oeuvre des Soeurs Grises.

Le dispensaire qu'on a ouvert jeudi dernier est digne des constructions qui l'ont précédé. Il faut en voir les vastes corridors, les cliniques, les chambres des Rayons X, l'auditorium où se tiendront les réunions d'études scientifiques, les conventions des médecins, les consultations. Tout est devenu strictement technique à l'hôpital de Saint-Boniface, et dans cet auditorium, les hommes de l'art s'emploieront à faire l'adaptation plausible des grandes règles posées par les Pasteur, les Lister, les Charcot…

C'est au dispensaire que viendront les malades "incapables de se payer des soins privés et qui ne requièrent pas l'hospitalisation". Ce dispensaire est comme un achèvement des services qu'on avait inaugurés dès l'année 1921 pour le bénéfice des *malades ambulants*. Maintenant l'installation est complète; elle est le couronnement des bienfaits que les admirables Soeurs Grises ont versés sur ce pays, depuis tout près d'un siècle, dans le domaine de la science médicale.

Dans le domaine de la science médicale, avons-nous écrit? Le mérite des Soeurs va bien au-delà! S'arrête-t-on suffisamment à penser au caractère spécial de nos hôpitaux de religieuses? Les religieuses soignent les pauvres corps souffrants, mais elles soignent aussi les âmes. Dans ces institutions, en effet, vient constamment s'abattre une humanité pantelante. Parmi ces patients, il y en a qui sont légitimement malades; hélas! il y en a d'autres qui apportent avec eux toute une histoire d'atavismes attristants, tout un bagage de faiblesses personnelles. Pour ces malheureux il faut les remèdes du corps évidemment, mais il faut aussi la compassion des femmes saintes et sereines, qui ne se surprennent de rien, qui ne s'effraient de rien, et dont l'action mystique opère sur les coeurs endoloris à la manière d'un calmant souverain. C'est une pathologie d'un ordre encore supérieur à l'autre.

Dans un demi-mille carré de sa périphérie, Saint-Boniface a vu s'accumuler graduellement des oeuvres qui émerveillent les étrangers et qui nous émerveillent nous-mêmes quand nous prenons la peine d'y songer. Ce demi-mille carré atteste la robustesse de notre Eglise et aussi il montre la sève spirituelle qui travaille sans cesse en nos âmes françaises. Dans cette espèce de Cité Religieuse, il y a sans doute l'hommage au passé, et il s'appelle: le monument La Vérendrye, les tombeaux des évêques, les stèles de nos pères disparus. Mais il y a aussi, la grande cathédrale, le grand collège, le juniorat, les écoles des Soeurs de Jésus-Marie et des Frères, la Maison-Chapelle, le Précieux-Sang, les paroisses irlandaise et belge; et tout cela c'est le présent sous une forme vigoureuse: c'est la flamme d'apostolat qui dans l'Eglise de Dieu brûlera jusqu'à la fin des temps.

Noël BERNIER.

La Famille dans le régime économique moderne

Une brochure à lire
Un but à viser

Le R. P. Léon Lebel, S.J., vient de lancer dans le public une brochure intitulée: la Famille dans le régime économique moderne. Le but du P. Lebel est d'attirer l'attention sur le grave problème de la vie familiale au point de vue économique. L'auteur juge qu'il est temps d'apporter à ce problème une solution efficace, si l'on veut éviter les dangers sérieux qui menacent nos foyers.

Le P. Lebel expose sa thèse d'une façon claire, précise, convaincante.

Les idées principales sont ainsi résumées dans l'article:

1. Les progrès de la civilisation moderne et l'évolution du régime économique ont considérablement augmenté les charges des chefs de famille, tout en leur enlevant une partie de leurs moyens de gagner.

2. Les ouvriers tirent actuellement leurs revenus d'une source unique: le salaire.

3. Il est avéré qu'il existe actuellement une différence d'au moins cinquante pour cent entre le salaire de base — celui qui est gagné dans les emplois qui ne requièrent point une main-d'oeuvre qualifiée — et le salaire vital — celui qui est requis pour subvenir à une famille de cinq personnes.

4. C'est dans la classe des travailleurs qui ne gagnent que le salaire de base que se trouvent surtout les familles de huit, dix enfants et plus.

5. Il est impossible de remédier à cette situation par la seule augmentation du salaire.

Il faut donc avoir recours aux allocations familiales, et nos gouvernements devraient étudier ce problème sérieusement.

L'auteur traite aussi la question de l'établissement des jeunes.

En somme: une brochure de grande actualité qu'il faut lire.

A. J.

Nouvelle supérieure du Prieuré Sainte-Agnès

La Rév. Mère Marie de l'Espérance, née Georgeline Larivière, des Soeurs du Bon Pasteur, de Montréal, vient d'être nommée supérieure du Prieuré Sainte-Agnès. Mère Marie de l'Espérance est arrivée mardi matin à Winnipeg. Elle est la soeur de M. A.-C. Larivière, de Saint-Boniface.

Mgr Emile Chartier

La Délégation apostolique annonce l'élévation du chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, au rang de prélat domestique.

Mgr Emile Chartier célèbre cette année ses vingt-cinq ans de vice-rectorat à l'Université de Montréal. Précédemment, il avait enseigné près de vingt ans, ayant commencé dès 1894 au séminaire de Saint-Hyacinthe. La Délégation apostolique a voulu marquer ce double anniversaire en lui faisant obtenir de Rome un honneur ecclésiastique nouveau.

La "Tribune" et Mgr Forbes

La "Tribune" de Winnipeg publiait en première page le 16 courant, un article intitulé: "Les enthousiastes du sport trouvent ridicules les avertissements d'un évêque". Il s'agissait, dans le cas, d'un mandement de S. E. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, et le passage relatif aux sports était la reproduction textuelle des directives données par Son Eminence le cardinal Villeneuve, directives que Mgr Forbes faisait siennes.

L'attitude de la "Tribune", en cette circonstance, a surpris les lecteurs catholiques de ce journal.

Apparemment nos amis ont mal interprété les paroles de l'archevêque. Ils ont pensé que Mgr Forbes condamnait totalement les sports comme dangereux pour la morale et nuisibles à la santé.

Qu'ils se rassurent. L'Eglise n'a jamais condamné les sports comme tels. Ce qu'Elle condamne ce sont les abus, et ce qu'Elle demande aux catholiques c'est d'écarter, par une vigilance attentive, les dangers moraux qu'entraînent les réunions mixtes, sur le terrain des sports comme ailleurs.

Nous invitons nos amis de la "Tribune" à lire attentivement les paroles de Mgr Forbes, et leurs inquiétudes se dissiperont.

A. J.

Une belle Figure diplomatique

Les hommes passent, leurs oeuvres demeurent… Philippe Roy, ministre du Canada en France, prend une retraite bien méritée, mais, en nous quittant, il nous laisse plus que le souvenir d'un homme distingué et de relations agréables. Animateur de premier plan, il a su réaliser de façon concrète le plus complet des programmes et, grâce à lui, l'amitié franco-canadienne n'est pas un vain mot.

A la veille de son départ, nous croyons utile d'évoquer ici brièvement, sa carrière.

Né à Saint-François, dans la province de Québec, le 1er février 1868, Philippe Roy fait ses études au collège Sainte-Anne de la Pocatière, puis à l'Université Laval.

Appelé au Sénat le 8 mars 1906, il fut nommé commissaire général du Canada en France en mai 1911.

A partir de ce moment, il se dévoua tout entier à sa nouvelle mission.

Comment dire tout ce qu'il a créé, tout ce qu'il a animé de sa bienfaisante activité?

Pour le faire, nous n'avons qu'à reproduire ici quelques extraits du beau discours que prononça, en novembre 1936, M. Gabriel Hanotaux, à l'occasion du jubilé diplomatique du ministre du Canada.

"Quelle trace vous laisserez dans l'histoire parisienne, chers amis, dans l'histoire de France, dans l'histoire de nos deux pays! — disait l'éminent académicien en s'adressant à M. et Mme Philippe Roy. — C'est bien simple. Il y a vingt-cinq ans [illegible] nada, presque absolument, je vous le jure, j'ai connu le temps où le Canada n'était pour nous, Français, rien autre chose qu'un gros crève-coeur, dont on détournait la pensée comme d'un remords. Le Canada, c'était une triste et irréparable légende. Nous n'avions que des relations nulles avec cet enfant perdu, toujours aimé, mais toujours regretté, le Canada.

"Et maintenant… Vous et Mme Roy, vous êtes venus, personnifiant, à vous deux, les grandes traditions et les deux sangs fidèles qui ont formé votre pays—vous deux, et cette belle famille qui vous entoure, élevée en France et qui ne retourne là-bas que pour y porter un témoignage d'affection sur la vie et l'amitié de notre France.

"Vous avez su, par votre travail, [illegible] diligence de tous les instants, tout transformer. Quelle bonhomie, quelle gentillesse, quelle intelligence profonde de notre existence privée et publique! Vous avez marqué votre empreinte sur nous et vous avez fait rayonner la nôtre jusqu'en votre cher pays…

"Par vous, la rue François-Ier, qui porte le nom du roi qui envoya outre-Atlantique les premiers explorateurs, aboutit à une place qui s'appelle désormais la place du Canada, par vous et grâce à la générosité de notre cher M. Biermans, un monument à Jacques Cartier s'est élevé place du Canada; par vous, la Cité Universitaire compte une Maison du Canada, ayant à sa tête notre ami Firmin Roz; par vous, s'est établie cette Légation canadienne où vous êtes, vous et Mme Roy, les animateurs de tout ce mouvement, vous qui, après l'avoir déterminé pendant vingt-cinq ans, êtes prêts à le développer toujours dans le même esprit, avec le même coeur, par la même persévérance dans la même amitié.

"Vous nous êtes arrivés à la veille de la guerre et je ne vois encore auprès de vous, fondant l'hôpital canadien, qui a rendu tant de bons et généreux services.

"Il y avait des blessés, hélas! puisqu'il y avait des soldats. Auprès des bataillons français et anglais, les hommes canadiens sont accourus et ils ont lutté pour la justice et pour la liberté du monde, pour le salut des idées et de la civilisation, dont ils sont tous ensemble depuis des siècles les vigoureux tenants".

S'il nous est particulièrement agréable d'évoquer aujourd'hui les paroles de M. Gabriel Hanotaux, c'est beaucoup parce que nous y trouvons soulignée d'une façon toute particulière, l'activité de l'Honorable Philippe Roy pendant les heures douloureuses de la grande guerre. On ne dira jamais trop ce que le ministre du Canada a fait pour la France. On ne répétera jamais assez avec quel grand coeur il se pencha sur nos souffrances.

Depuis il a continué son oeuvre. Grâce à lui qui, pour réaliser ce noble projet, se [illegible] Paris compte désormais une Maison des Etudiants Canadiens. Enfin, il y a quelques mois, il faisait à ses nombreux invités les honneurs du Pavillon Canadien à l'Exposition de 1937.

Ainsi tous ses amis — et ils sont nombreux — ne peuvent s'empêcher d'éprouver une certaine peine à l'annonce de sa retraite. Ils n'ont qu'un espoir, celui de voir M. Philippe Roy faire encore de longs séjours à Paris.

Paris! Mais, à Paris, M. Philippe Roy est en effet chez lui. N'est-il pas le seul représentant étranger qui refusa de quitter la capitale, aux heures tragiques de 1914? N'est-il pas chez lui sur ces boulevards où si souvent on peut le rencontrer?… Mieux encore, il a reçu depuis quelques jours le titre fort rarement décerné [illegible] hommage qui lui a été justement rendu par le Conseil Municipal.

Comme je l'écrivais au début de cet article, les hommes passent, leurs oeuvres demeurent…

Celles que nous devons à l'Honorable Philippe Roy seront l'honneur de sa carrière, riche d'un glorieux passé. L'amitié franco-canadienne est devenue, par lui, une réalité. Elle ne peut désormais que faire de nouveaux progrès sur la voie qu'il lui a tracée…

Job de ROINCE.
—(Correspondance Havas).

LA SOCIETE RADIO-CANADA

Nous recevons du directeur du département de la Publicité de Radio-Canada, la lettre suivante qui intéressera tous nos lecteurs.

Winnipeg, Man.,
le 20 janvier 1939.

Cher Monsieur,

La Société Radio-Canada a l'honneur de vous faire part qu'elle diffusera, les dimanches inclus entre le 15 février et le 26 mars inclusivement, à huit heures du soir, les séances de l'Agora du Dimanche, société de création récente et formée de juristes, d'économistes, de sociologues et de syndicalistes parmi les plus réputés. L'Agora admet la libre discussion des idées. Ses débats, qui prennent une importance très considérable en raison des questions à l'étude, portent sur l'avenir économique et social du Canada français. Au cours des séances que vous pourrez suivre à la Radio officielle, les conférenciers présenteront des travaux sur le séparatisme, les droits des minorités dans notre province, nos tendances sociales, l'orientation du mouvement ouvrier, l'industrie contre l'agriculture ou l'agriculture contre l'industrie, etc., travaux qui donneront lieu à des débats fort intéressants et fort instructifs.

Font partie de l'Agora du Dimanche, Me L.-Emery Beaulieu, C.R., président, et président de l'Association du Barreau Canadien; Me Antonio Perrault, C.R., professeur de droit à l'Université de Montréal; M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, à Montréal; le colonel Wilfrid Bovey, directeur des Relations Extérieures à l'Université McGill; Me R. Pater-Raymond, C.R., ancien président du Canadian Club et échevin à Westmount; M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble, à Montréal; Me Léon-Mercier Gouin, C.R., professeur à l'Université de Montréal; M. Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale; l'Honorable Wilfrid Gagnon, commissaire des Chemins de Fer Nationaux, ancien ministre; M. Henri Roy, secrétaire de la Coopérative Fédérée de Québec; M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada; l'Honorable Juge Ferdinand Roy, président de l'Office des Salaires raisonnables de la province de Québec; Mme Pierre-F. Casgrain, présidente de la Ligue des Droits de la Femme; Me Georges-F. Reid, secrétaire.

Sincèrement vôtre,
C.-E. L'AMI,
Directeur, Département de la publicité.

La Revue de l'Efficience

Sommaire du numéro de janvier

Au sommaire du numéro de janvier de la **Revue de l'Efficience**, boulevard du Régent, 38, Bruxelles (le numéro: 4 fr.): Pour 1939; La valeur de vos opinions (H.-X. Cosson); La force attractive d'une affaire; Un client n'est pas un auditoire (H.-X. Cosson); Vendez-lui assez; Les villages et les petites villes; Standards de qualité (Herbert-X. Cosson); Cinq erreurs à ne pas commettre dans les maisons d'alimentation; Mon entreprise est différente; La dimension des difficultés; Le service des achats; Comment éviter les mauvaises créances; Pour garder ses clients; Les firmes qui sont sur le front; Les rapports annuels et les communications présidentielles; Oubliez les querelles; Le capital contre la dette; Tout en hâte et pas de vitesse; Le grand homme sans prétention; Si les ventes flanchent; Fertilisez votre entreprise; Ce que les gens lisent; L'homme irrité perd; Ecrivez comme vous téléphonez; Pour ne pas vieillir; La réponse stupide no 4; Un bon tuyau: pour les imprimés; pour les recouvrements; pour ceux qui parlent en public; pour les détaillants; pour votre publicité de rappel; pour faire payer à l'échéance; pour les chefs d'entreprises; pour les firmes installées à l'étage; Pour juger une agence de publicité; L'art de vendre écrit; En feuilletant les revues; De-ci de-là; l'Art de vendre des assurances sur la vie, etc….

Revue de l'Université d'Ottawa

Livraison de janvier-mars 1939
SOMMAIRE

Les lettres canadiennes d'autrefois, par Séraphin Marion, de la Société royale, président de la Société des Conférences. — Pour une mentalité chrétienne, par Rodrigue Normandin, O.M.I., professeur à la Faculté de Philosophie. — Les origines du marquis de Montcalm, par R. La Roque de Roquebrune. — Le premier concile du cardinal Bellarmin, par Alfred Bernier, S.J. — Optimism and Pessimism, by Professor Daniel C. O'Grady. — Qu'est-ce que connaître? par Julien Peghaire, C.S.Sp. — Fascism in Quebec: A Selfie Alarm, by Henri Saint-Denis, O.M.I. — La succession des Eglises. Sa nature et son fondement dogmatique, par Arthur Caron, O.M.I., vice-recteur, doyen de la Faculté de Droit canonique. — Le corps mystique d'après saint Thomas d'Aquin, par Henri Nolte, O.M.I., professeur à la Faculté de Théologie. — Apocalypse de saint Jean. Bref commentaire (suite), par le Père Fortuné, O.M.Cap. — Chronique. — Bibliographie. — Recension des revues.

Revue de l'Université d'Ottawa
Revue trimestrielle

Edition partielle, 352 pages, $2.00; Edition complète (incluant la section spéciale), 786 pages, $2.00.

La "Gazette du Canada" et ses leçons

La "Gazette du Canada" est maintenant bilingue. En effet, le dernier numéro est bilingue… jusqu'au titre.

En décembre, on avait le plaisir de constater que les avis officiels du Gouvernement Fédéral étaient rédigés dans les deux langues reconnues par le pacte de 1867, conformément au texte de l'article 133 de la Confédération.

Comme cet article est d'une importance capitale souffrez que je vous invite à le lire….

[illegible] respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues (française et anglaise), sera obligatoire….

"Les actes du parlement du Canada et de la législature de Québec devront être imprimés dans ces deux langues".

En décembre 1938, les autorités gouvernementales décidaient donc de se conformer à l'article 133 du pacte confédératif. Il restait cependant que le titre de la Gazette était en anglais seulement: "The Canada Gazette, published by authority, Ottawa, Saturday, December 3, 1938".

Tout en félicitant les intéressés, le Comité Permanent protestait contre l'unilinguisme du titre de la Gazette officielle. Cette lettre de l'abbé Paul-Emile Gosselin était adressée à l'honorable Rinfret et à M. J.-O. Patenaude, O.S.I., Imprimeur du Roi, en date du 10 décembre.

Le 13 décembre, l'honorable Secrétaire d'Etat répondait au Secrétaire du Comité Permanent:

"…Je note ce que vous dites au sujet du titre de ce journal qui est en anglais. Je comprends que c'est là une vieille coutume. Je vais voir s'il est possible de vous donner satisfaction à ce sujet".

De son côté, M. Patenaude apprenait à M. l'abbé Gosselin qu'il rencontrerait l'honorable Rinfret à ce sujet.

Et le 11 janvier, le Secrétaire du Comité Permanent recevait la lettre suivante:

"L'honorable M. Rinfret étant [illegible] s'ouvrira demain, m'a chargé de donner suite à la lettre qu'il vous a adressée le 13 du mois dernier pour vous informer que le titre de la Gazette du Canada est maintenant imprimé dans les deux langues officielles comme vous pourrez le constater en consultant l'édition du 7 janvier".

Cette excellente nouvelle était annoncée par M. Fernand Corbin, secrétaire particulier.

La victoire est donc complète.

Ce récit prouve la vigilance du Comité Permanent de la Langue française qui a d'ailleurs été secondé par la presse libre et patriotique; cela prouve aussi la bonne volonté de l'honorable M. Rinfret.

Morale: Poursuivons nos revendications aussi souvent que nécessaire pour obtenir le respect total de tous nos droits.

Louis-Philippe ROY.
—(L'Action Catholique).

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Bilinguisme nécessaire

Action Catholique (E. L.):

On ne s'empresse guère à promettre que le pavillon canadien à l'Exposition de New-York, l'an prochain, sera bilingue. Pourtant la question est très pertinente.

D'abord, c'est le bon sens qu'un pays bilingue officiellement et de fait présente, dans une grande exposition mondiale, une physionomie bilingue. Qui contestera sérieusement cela?

Ensuite, il est bon de poser la question, parce que la coutume nous fait, en l'occurrence, de la circonspection un devoir. En effet, quand nous ne rappelons pas à certains fédéraux leur obligation de respecter les droits de la langue française, ils l'oublient ou serait tenté de dire de plein droit.

Nous sommes de ceux qui demanderont du bilinguisme au pavillon canadien de l'exposition de New-York aussi longtemps qu'ils ne seront pas certains de l'avoir.

Et pas un bilinguisme quelconque, pas un os pour faire taire un chien, mais un bilinguisme conçu avec intelligence, justice et générosité.

• • •

La propagande communiste

Le Droit (C. L'H.):

Plusieurs bills ont été présentés à la Chambre des Communes en première lecture. Dans l'un d'eux, M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, s'en prend à la propagande communiste par la voie des postes canadiennes. Ce bill veut empêcher que les postes canadiennes servent à l'envoi d'écrits communistes. Dans ce but, M. Lacroix demande au parlement d'accorder au ministre des Postes le pouvoir de prohiber et d'empêcher l'expédition de quelque journal, brochure, circulaire, document ou écrit que ce soit, préconisant, propageant ou tendant à propager le communisme. M. Lacroix vise nommément la littérature de la IIIe Internationale et du Parti communiste canadien.

C'est une excellente proposition. Mais, en certains milieux, on va lui livrer une lutte formidable. On invoquera à tort la liberté de la parole et de la presse mal comprise pour combattre ce projet. On peut être assuré que M. Lacroix ne négligera rien pour en assurer la victoire.

Un exemple de bilinguisme

Le Droit (C. L'H.):

Les députés de la Chambre des Communes ont eu un bel exemple de bilinguisme parfait, lorsque M. Lionel Chevrier, député libéral de Stormont, a appuyé l'adresse en réponse au discours du Trône. M. Chevrier alterna, tous les cinq minutes, en français et en anglais. L'honorable R.-J. Manion, chef de l'opposition, ne put s'empêcher de remarquer: "Les Canadiens de langue anglaise sont toujours surpris de la facilité avec laquelle les Canadiens français passent d'une langue à l'autre. Je n'ai peut-être jamais vu quelqu'un passer aussi aisément d'une langue à l'autre que M. Chevrier vient de le faire".

Le premier congrès de la J.I.C.

MONTREAL. — Le premier Congrès de la Jeunesse Indépendante Catholique, se tiendra à Montréal du 25 au 28 février prochain, sous le haut patronage de Son Excellence Mgr l'Archevêque Coadjuteur. Ce congrès ne manquera pas de réjouir vivement toutes les personnes qui s'intéressent à l'Action catholique et aux problèmes vitaux de notre peuple.

La Société du Parler français

QUEBEC. — M. Antonio Langlais, C.R., professeur à l'Université Laval, a été élu à la présidence de la Société du Parler Français au Canada en remplacement de feu le docteur Arthur Vallée. M. l'abbé Saint-Georges Bergeron, du Séminaire de Québec, assumera la charge de secrétaire que remplissait jusqu'ici le nouveau président.

PARIS. — Le sénateur Camille Lebrun, 78 ans, l'un des fondateurs du parti socialiste français, mais devenu en ces derniers temps un partisan radical-socialiste du premier ministre Daladier, est décédé.

Saint-Boniface

A l'hôtel de ville

Sommes-nous en guerre?... certains le croiraient à entendre de temps à autre de fortes détonations. Mais, rassurons-nous, elles proviennent de petites charges de dynamite destinées à aider à la démolition des piliers de l'ancien pont du C.N.R. Ce travail, qui avait été commencé l'hiver dernier, puis arrêté par le dégel de la rivière, a repris cet hiver. Dans quelques semaines, la rivière Rouge sera donc débarrassée de ces piliers inutiles. Avec l'enlèvement, il y a quelques années, des piliers de l'ancien pont du C.N.R. de l'ancien pont de Norwood et actuellement des piliers du pont du C.N.R., et la construction des deux ponts modernes Provencher et de Norwood, qui donnent entrée à notre ville, la rivière Rouge devrait faire un décor magnifique... si ces rives étaient nettoyées et embellies.

Depuis longtemps c'est une promesse mise dans les programmes des candidats à l'hôtel de ville; une fois élus, il semble que tout est oublié! Ce travail d'embellissement des rives de la rivière Rouge reste donc à faire et s'impose. Une belle occasion est donnée là à notre conseil, à notre département des travaux publics, à nos échevins de montrer un peu d'esprit d'initiative et de faire de ce rêve une réalité.

• • •

D'après le rapport publié par le ministère fédérale des finances, au sujet des prêts accordés sur le principe de l'aide fédérale à la construction au 30 novembre 1938, 145 prêts au montant de $74,437.28 ont été faits à Saint-Boniface.

Au monument La Vérendrye

C'est l'hiver, un manteau de neige a recouvert le terrain du parc La Vérendrye. Malgré cela l'affluence [illegible] de l'Ouest se continue. Au temps des fêtes de nombreux visiteurs étrangers sont venus voir le monument et s'en sont retournés impressionnés. De l'extérieur, des demandes d'informations et de photographies arrivent régulièrement. Sans bruit et sans éclat, la grande leçon que donne le monument fait donc son oeuvre et en ces temps d'incertitude et de difficultés, inspire confiance.

Soirée récréative

La soirée récréative, organisée par les jeunes de Saint-Boniface, est remise au 1er février. Les différents comités auront ainsi plus de temps pour l'organisation de la soirée. Je crois que nous pourrons nous attendre à quelque chose de bien.

Réservez la soirée du 1er février et n'oubliez pas d'avertir vos amis.

Robert JACQUES,
secrétaire.
Jeunes Catholiques de St-Boniface

Vous êtes tous invités

Demain, jeudi 26 janvier, les Clubs de jeunes de Saint-Vital et de Saint-Boniface s'unissent pour un "hike-party", qui sera suivi d'amusements et d'un goûter.

Vous êtes donc tous et toutes invités à vous rendre au coin des rues Marion et Taché, pour huit heures moins cinq (7 h. 55), où les jeunes de Saint-Boniface prendront les tramways pour se rendre au "Pensionner's Hall". De là avec les jeunes de Saint-Vital, on se dirigera vers la rivière Rouge qui nous fournira de la neige en abondance. Enfin le groupe reviendra à la salle pour compléter la soirée.

Il n'y a pas de billets en vente, un plateau à la porte recevra votre obole. de plus, M. Gérard Buote et Mlle Yvette Adam se feront un grand plaisir de vous donner toutes les informations que vous voudrez à ce sujet.

Venez en nombre et amenez vos amis et amies!

Pour les oeuvres de missions

Avez-vous pensé que vous pouvez aider les missionnaires en leur envoyant les timbres de toutes sortes que vous jetez au panier?

Les timbres communs ne valent que quelques sous la livre, ou par certaines quantités; les timbres moins communs ont plus de prix; mais tous les timbres n'ont de valeur qu'à la condition de n'être pas déchirés, entamés, amincis ou salis.

Qui donne au missionnaire prête à Dieu qui le lui rendra divinement.

Les missionnaires Oblats de Marie-Immaculée travaillent depuis longtemps dans nos missions; ils peuvent utiliser vos vieux timbres.

Autant que possible, faites l'envoi dans une boîte, comme colis, à l'adresse suivante:

Oeuvre des Missions
Juniorat des RR. PP. Oblats,
Saint-Boniface, Man.

Résultats du Tirage au Juniorat (J.E.C.)

1er prix: Mlle Yvonne Davis, 152, rue La Vérendrye, Saint-Boniface.

2e prix: Mme Joseph Sanchez, Emo, Ont.

Le Cercle Molière

La cinquième soirée mensuelle du Cercle Molière, offerte aux membres et à leurs invités par le Comité Exécutif, le samedi 21 janvier, dans la salle de l'Amicus Club, a été l'une des plus intéressantes de toute l'année.

Après les remarques du président, M. le Dr Georges Laflèche, Mlle Louise Guertin, l'organisatrice des soirées mensuelles, a présenté un beau programme littéraire, dramatique et musical. Sous la direction de Mlle Renée Deniset, quatre membres du Cercle ont donné lecture de la délicieuse comédie de Marcelle Capron, "Le Tabique-Taboque". L'élan mis dans la lecture de cette petite pièce gaie et spirituelle, était si vif que le manque de décors et de costumes ne s'est pas fait remarquer des assistants. Les quatre artistes qui ont prêté leur concours étaient Mlle Renée Deniset, Mlle Paula Sumner, M. Alfred Glauser et M. Eugène Sourisseau.

M. François Deniset fils, a démontré de nouveau son bel art en déclamant deux poèmes, l'un, "Le Rêve", un amusant récit de la vie de [illegible] "O Mother, I Love You so", plus sérieux et présenté avec beaucoup de sympathie.

Pour la partie musicale, Mlles Jeanne d'Arc et Hélène Joyal ont su charmer l'assistance avec deux jolies chansons, la première, "Noël d'Irlande", chantée en solo par Mlle Hélène, accompagnée par sa soeur, et la seconde, "Le Printemps des Hirondelles", un duo où les deux artistes entremêlaient leurs belles voix.

Après un délicieux petit goûter, les membres ont pu jouir d'une heure de danse, pour laquelle Mlles Huguette et Gisèle Laflèche ont bien voulu faire de la musique.

A la prochaine réunion mensuelle, qui aura lieu le samedi 18 février, les membres auront le plaisir d'entendre une charmante pièce, "Fausse Monnaie", que donnera un groupe de jeunes gens, sous la direction de M. François Deniset fils.

Cercle Ouvrier St-Joseph

Rapport de l'assemblée mensuelle du 17 janvier 1939

Ouvrant l'assemblée, M. le président adresse la bienvenue aux 150 membres et amis présents, et proclame l'acceptation d'une demande d'admission d'un nouveau membre.

Une motion de sympathie est offerte aux familles Joseph Fourneaux et Alphonse Lemay, éprouvées depuis l'assemblée de décembre.

Le rapport financier de notre rafle de dindes, présenté par le secrétaire-trésorier est adopté à l'unanimité; ce rapport accuse un bénéfice aussi bon que celui de l'année précédente.

M. l'aumônier ainsi que M. le président font un appel auprès des membres, leur demandant de bien vouloir voir à ce que leurs cotisations, surtout celles pour la Caisse du Fonds de Secours, soient toujours bien payées à date, ceci pour leurs propres protections et pour l'avancement du Cercle.

M. le Président, montrant une coupe, annonce que le club de bridge de notre Cercle a gagné cette coupe au concours de bridge de "Greater Winnipeg". Les joueurs gagnants de cette coupe sont MM. Adrien, Albert et Antonin Mousseau et M. Pierre Dufault; nos félicitations à ceux-ci.

La conférence du mois est donné par le R. P. Jacq, aumônier des Révérends Frères de l'école Provencher, qui nous décrit "La question sociale, la foi et l'Action catholique en France, son développement et son influence par le Jocisme". Cette doctrine sociale est vraiment admirée dans tous les milieux, aussi est-elle la vraie solution à apporter aux règlements des troubles actuels, suscités par les socialistes et les communistes qui ne sèment que désaccords, mécontentements et révoltes. Depuis les débuts du 19e siècle on a porté plus d'intérêt à la cause ouvrière par la formations de cercles ouvriers et syndicats catholiques, mais, par manque d'organisation, ils n'ont pu avancer. On manifeste cependant plus d'intérêt et nombreux sont les groupes doctrinaires et les semaines sociales en France, organisés pour étudier les doctrines de l'Eglise et les questions actuelles, à la lumière des Encycliques des Papes. Un réel changement s'opère, cependant, depuis 3 ou 4 ans, sous l'emprise d'un homme politique (de la Rocque), un catholique qui suit ces orientations et travaille à la réconciliation des Français. Il a l'espérance d'une représentation au gouvernement, où alors il pourra faire revivre l'action sociale, restorer les disciplines chrétiennes et amener les réformes ouvrières et paysannes nécessaire. C'est donc un espoir.

Un autre espoir: l'action sociale catholique, en dehors de l'influence politique, dirigée par les évêques et les prêtres, laquelle, en suivant les programmes de Rome, opère un réel changement dans tous les milieux, au moyen des organisations Jocistes et Jacistes qui enrôlent dans leurs cadres la jeunesse ouvrière et agricole des deux sexes. Egalement prometteurs sont tous les autres mouvements catholiques. Ce mouvement Jociste, lancé il y a 13 ans en Belgique et introduit en France depuis 11 ans, eut son 10e Congrès international à Paris l'an dernier; 100,000 jocistes et jacistes assistèrent aux magnifiques fêtes religieuses qui s'y déroulèrent. Le gouvernement, la presse et la municipalité de Paris se montrèrent très sympathiques à ce Congrès et rendirent honneur aux jeunes, qui sont imbus et pénétrés du bien qu'ils font, dans ce mouvement, pour toute la population. Le Révérend Père nous décrit les fêtes émouvantes dont il fut témoin et nous dit quelques mots des multiples mouvements d'action catholique faits et organisés par les artistes et artisans de toutes sortes, les jeunes patrons et autres. Il nous assure que l'anticléricalisme en France est affaire du passé et que les catholiques sont très forts et en majorité et selon les mots du R. P. Doncoeur, de ces efforts les plus heureux jaillit et s'opère un renouveau spirituel très apprécié par le Saint-Père.

M. E. Sourisseau, en termes très appropriés, adresse les sincères remerciements de tous au Révérend Père Jacq pour cette magnifique et instructive causerie laquelle, tous l'espèrent, sera suivie de plusieurs autres.

Prirent part au programme récréatif: MM. Célestin Bohémier, Louis Girardin, Edmond Lévêque et Victor Masson.

MM. E.-P. Dumont et Elphège Faucher s'en retournèrent emportant les prix de notre rafle mensuelle.

Le secrétaire.

LA VIE AU COLLEGE

La rentrée n'a eu lieu que le matin du 10. Les élèves cependant trouvent qu'il est encore assez tôt pour souhaiter la bonne année, — et ils le font de bon coeur.

Le comité des jeux s'est réuni le soir même de la rentrée. Résultat: le programme sportif du semestre. Outre l'impulsion nouvelle donnée aux jeux, il y a du tout à fait neuf: le ballon-gouret. Ce jeu remplace la rondelle par un ballon et les patins par... les semelles, ouvrant ainsi les cadres de l'équipe à l'intéressant groupe des non-patineurs. Le nombre des équipiers est porté à neuf. C'est le sport des récréations de moindre durée. Les courses, les glissades et même les points ne manquent pas.

Les Quarante-Heures, du 19 au 21, stimule la piété générale. Avec générosité et recueillement, par classes ou par petits groupes, les élèves entretiennent l'adoration durant deux jours.

Nos équipes de gouret jouent bien, mais leurs adversaires ont mieux joué, jusqu'ici. Le 15, nos moyens cédaient devant l'Académie Provencher par 6 points à 4. Dimanche dernier, un groupe de joueurs de notre première ligne perdaient, par 4 à 2, une joute contre des jeunes étoiles de Letellier.

PETITES NOTES

Mme A. Huot a reçu samedi en l'honneur de Mlle Lucette Bougard, qui doit épouser M. Charles-Etienne Huot en la cathédrale de Saint-Boniface, le jeudi 26 janvier.

• • •

Mlle Blanche Rodrigue, de la rue Dubuc, était l'hôtesse jeudi, à une soirée en l'honneur de Mlle Roma Trudel, future mariée de février. La table était décorée au centre par un bouquet de tulipes rouges et jaunes et illuminée par des bougies roses. Le "court whist" fut joué durant la soirée. Les invités étaient au nombre de 12.

• • •

Mlle Lucienne Dussault a reçu dans l'intimité à un déjeuner chez Moore's samedi, en l'honneur de Mlle Lucette Bougard dont le mariage doit avoir lieu jeudi. Des fleurs du printemps décoraient la table autour de laquelle étaient groupées Mlle Bougard, Mme Jean-Marie Tremblay, Baie Saint-Paul, P. Q., Mlles Valentine Couture, Léonie Guyot, Anna et Berthe Marion et Denise Rocan.

Mme Jean du Vigier, de Paris, fut l'invitée d'honneur à un dîner donné par Mme François Deniset durant la fin de semaine. Des roses et autres fleurs du printemps décoraient la table mise pour 10 invités.

• • •

Mme Pierre Huberdeau, de Saint-Lazare, Man., mère de Mme Albert Bouvier, de Saint-Boniface, est en bonne voie de guérison après avoir subi une sérieuse opération.

• • •

En l'honneur de Mlle Lucette Bougard, dont le mariage doit avoir lieu jeudi, Mmes Henri d'Eschambault, John Caswell Davis et Thomas Beaubien recevaient chez Mme d'Eschambault à un bridge hier apres-midi.

• • •

Mme Eugène Lemay et la famille d'Eugène Lemay (père) remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion du décès de M. Eugène Lemay.

• • •

Remerciements pour sympathies

Les familles Savoie, Péloquin et Collette désirent exprimer à tous, et particulièrement à MM. les abbés Lévêque et Brunet et les Révérendes Soeurs Grises, par la voie du journal, leur reconnaissance et leurs remerciements pour les sympathies qui leur ont été offertes à l'occasion de la mort de leur mère, la semaine dernière.

COURS AGRICOLES DE SAINT-NORBERT

Ah! la belle chose que le cours agricole de Saint-Norbert! Je ne puis résister à la tentation d'en parler encore sur la "Liberté".

Le vendredi 13 janvier, jour "critique", mais rien d'étrange; ce soir, conférence par l'abbé Neary, sur la manière de parler en public. Conférence très intéressante et instructive. D. Lafrenière le remercie et s'en tire habilement.

Il nous arrive pour souper un nouvel élève: c'est notre Albert Poirier, de Sainte-Rose-du-Lac. Albert est en retard, mais il gagne le temps perdu par son travail ardent.

Samedi, le R. P. Cyprien, O.C.R., nous parle encore des abeilles, il donnera plusieurs conférences qui nous seront très profitables. Nous avons aussi ce matin un troisième cercle de discussion sur les coopératives. Ce soir partie de hockey au village: Union Point joue contre Saint-Norbert. Notre Donat lutte contre le grand Georges; après une chaude partie Union Point remporte la victoire.

Dimanche, rien de spécial; quelques-uns se rendent à la partie de cartes le soir, mais, nous ne sommes pas nombreux, car il fait très froid.

Le lundi 16, M. le professeur Whiteman vient donner des cours sur les grains; il explique surtout l'orge. Ce soir, une conférence par M. l'abbé A. d'Eschambault, sur l'histoire de l'Ouest; nos gars sont très intéressés, aussi ils questionnent le conférencier avant de laisser la salle. Donat Bilodeau fait les remerciements.

M. De Jong nous arrive le 17 pour nous parler d'horticulture. C'est un vieux jardinier d'origine hollandaise; il est actuellement en tête des jardins du Collège Agricole. Il parle des patates et de leurs différentes maladies. Ce matin, petite surprise: M. le professeur Hodgson donne un essai "test"; on entend ensuite plusieurs réflexions des jeunes qui sortent d'examen: "Moi, je n'ai pas réussi". — "Je ne m'attendais pas à ces sortes de questions" — "Toi, comment as-tu aimé cela?" — "Oh! pas trop pire".

Le soir, conférence par M. A. Vermander, de l'hôtel-de-ville de Saint-Boniface. C'est un mécanicien dans l'âme; il nous parle surtout de la friction dans les machines; il donne de nombreux conseils à nos jeunes pour préserver les machines et les faire durer plus longtemps; même si son sujet est très difficile, nos gars goûtent beaucoup sa belle conférence et y apprennent bien des choses. Il avait dit au commencement qu'il donnerait des "trucs" aux jeunes fermiers pour vendre leur blé à $1.50 ou $2.00. Eh bien! si l'on met ses conseils en pratique, notre blé gagnera certainement du prix, en ce sens que nos dépenses seront de beaucoup amoindries.

Après M. Vermander, un de nos bons amis de Saint-Boniface, M. Chavanne, nous dit quelques mots. M. Chavanne s'occupe fortement des jeunes de la campagne, aussi, il leur donne des avis profitables; il leur parle des devoirs du citoyen, surtout envers notre foi, notre langue, notre beau pays et tous ceux qui le gouvernent. Pour terminer la soirée nous avons M. N. Francis, de la **Dominion Oxigen Co., Ltd.**, de St-Boniface, qui nous donne des "vues" sur ce que peut faire l'acétylène; ceci est très intéressant ici encore, on apprend. Antoine Chaput remercie les conférenciers.

Aujourd'hui, 18 janvier, rien d'extraordinaire. M. De Jong revient parler sur l'horticulture, surtout sur les arbres fruitiers, il explique la manière de greffer, etc.

Nous avons depuis quelques jours un jeu de "volley ball"; jeu extérieur où plusieurs vont prendre des couleurs.

Nous recevons ce soir, une machine de cinéma; c'est un prêtre qui s'intéresse beaucoup à notre cours, qui a bien voulu la prêter. Nous pourrons facilement voir plusieurs beaux films. Nous recevons aussi un jeu de "Bowling", intérieur. Nous avons donc des jeux pour tous les goûts et pour tout le monde; on travaille fort, on a plusieurs notes à prendre, par conséquent, il nous faut de l'exercice et des récréations quelquefois.

Le jeudi 19: encore quelques cours d'horticulture. Ce soir, conférence sur l'individualisme par l'abbé R. Brodeur, de la paroisse **Holy Cross**, de Norwood. Ce dernier nous a fait l'historique de la doctrine à jamais néfaste du libéralisme économique et nous en a montré les ravages.

M. De Jong, du Collège Agricole, nous revient le vendredi, probablement pour la dernière fois. C'est un horticulteur et un jardinier dans l'âme; en plus de la théorie, il a la pratique, puisqu'il a passé sa vie pour ainsi dire dans les jardins et les fruits. Il voudrait tant faire aimer la terre par nos jeunes! Il met tant d'ardeur et de conviction dans ses cours qu'on peut dire que c'est un professeur idéal. Avant de partir il donne un petit examen; tous paraissent assez satisfaits. Pour finir l'après-midi M. Lasaky, de "Swift Canadian", vient donner un cours sur la manière de conduire un poulailler. J'ai dit "pour finir l'après-midi", mais je me suis trompé, car, il ne faut pas oublier le plus important: M. Hodgson a pris la photographie de nos jeunes gens. Vous auriez dû voir les beaux visages et les sourires épanouis! C'était quelque chose de bien!... Espérons que l'appareil est encore en bon ordre et que les photos seront réussies. Notre Julien n'y était pas cependant; je crois bien que c'est le seul qui manquait.

M. Henri d'Eschambault nous donne la conférence le soir. Quand on voit le nom "d'Eschambault", cela veut dire beaucoup pour notre cours agricole. Le conférencier nous entretient du commerce canadien, mais, avant la conférence, il déride nos jeunes par plusieurs histoires; les éclats de rire se succèdent. C'est une bonne chose, car on a travaillé cette semaine, et si on ne veut pas nous croire qu'on vienne s'essayer l'an prochain: on verra que c'est assez difficile "sur le canayen"...

M. d'Eschambault nous donne un très bel exposé de notre commerce et finit par réchauffer notre patriotisme; ça fait du bien quelquefois. Antoine Chaput le remercie. Il y a encore bien des choses à dire, mais ce serait trop long.

Ah! j'allais oublier un événement. Nous avons un "vieux garçon" du nom d'Henri et imaginez-vous qu'il s'est mis dans la tête d'apprendre le violon. Il y met toute son âme, il oublie ses repas, il oublie même de se lever.

Ovila Gosselin, de Saint-Malo, nous arrive; il est en retard, mais il prend des notes du cahier d'un confrère.

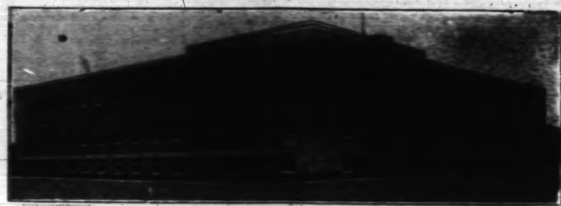
Vous voyez donc que nous avons encore passé une semaine bien remplie; nous n'avons pas perdu notre temps. Nos jeunes, nos 41 jeunes, ont beaucoup travaillé; ils se sont bien amusés, ils ont appris bien des choses utiles et agréables. Ah! la belle chose que les cours agricoles de Saint-Norbert!

J.-Z. R.

Quatre nouveaux cuirassés Français

PARIS — On a lancé, le 17 janvier, le "Richelieu", cuirassé de 35,000 tonnes de la marine militaire française, à Brest. Peu après le lancement, on a mis en chantier, au même endroit la quille du "Clemenceau", second de la série "Richelieu". A Saint-Nazaire, on pousse activement, la construction du "Jean-Bart", troisième de la série. Il sera remplacé, au chantier, par le "Gascogne", quatrième et dernier cuirassé.

Le Nouveau Dispensaire de l'Hôpital Saint-Boniface



LE Dispensaire de l'Hôpital Saint-Boniface qu'on vient d'inaugurer ajoute un nouveau fleuron à l'oeuvre déjà féconde des Soeurs Grises et à leur dévouement infatigable envers la population du Manitoba. De plus, il marquera d'un sceau commémoratif le deux-centième anniversaire de la pensée hautement inspiratrice et initiatrice de la grande pionnière canadienne des oeuvres sociales que fut la Vénérable Mère d'Youville, fondatrice de la communauté si avantageusement connue à travers tout le Canada.

Il est donc de toute justice que cet édifice soit offert à sa mémoire révérée et au magnifique but humanitaire de sa vie, comme un tribut d'honneur et de gratitude.

* * *

De tout temps, les malades ambulants ont trouvé à l'Hôpital Saint-Boniface les soins qu'ils sont venus y chercher, mais ce n'est qu'en mai 193[illegible] fut organisé au rez-de-chaussée de l'aile sud de l'édifice principal, dont le long corridor restera à jamais dans le souvenir des milliers de personnes qui y ont exposé leurs misères, afin d'en recevoir quelque adoucissement.

* * *

Le nouvel édifice renferme tout l'essentiel requis d'un dispensaire, combiné de ce qu'il y a de plus moderne pour satisfaire aux progrès de la science médicale et sociale.

Voici les principales innovations:

1. Un nombre augmenté de salles de clinique affectées aux spécialités diverses.

2. L'expansion et la modernisation des moyens d'études cliniques pour les étudiants de troisième et quatrième année de médecine.

3. Un auditorium où se tiendront les réunions d'études scientifiques, les conventions et consultations: toutes choses qui représentent un important facteur des activités médicales, et qui ont pour but initial le bien du public.

4. [illegible] Cependant que l'Hôpital Saint-Boniface a un laboratoire parfaitement équipé, la somme de travail du Dispensaire exigeait l'installation d'un laboratoire-auxiliaire, équipé et adapté aux recherches spécifiques en rapport avec la clinique.
   L'art du diagnostic cède graduellement du terrain à l'emprise du Rayon X. Pour se conformer aux méthodes modernes, un appareil auxiliaire de fluoroscope à l'épreuve des chocs a été installé, et sera à la disposition de tout patient dont le cas en réclamera le service.

5. Visites à domicile.

On n'ignore pas que les malaises d'un patient peuvent provenir dans une large mesure d'une mauvaise ambiance. Faute d'enquête, toutes chances de le guérir risquent d'échouer. Les malades se présentant au Dispensaire sont l'objet d'un intérêt spécial, tant au point de vue moral que physique. A cette fin, un endroit spécial et des spécialistes sont à leur disposition.

L'un des rôles importants de ce service est la visite à domicile. Ce moyen nous donne une vue plus nette des problèmes médico-sociaux dans lesquels nos patients se meuvent. La Garde-malade du Service, par sa formation antérieure, est en mesure de découvrir les difficultés sociales qui sont ensuite rapportées au médecin en charge. L'intime relation des maux individuels et sociaux donne une idée plus adéquate de la misère du patient. Après en avoir conféré avec les Sociétés de bienfaisance et s'en être assuré l'appui, il sera plus facile d'aider le patient à surmonter son impuissance et à supporter ses épreuves avec plus de courage.

La Garde-malade du Service peut donner certains traitements au cours de ses visites, indiquer des moyens d'hygiène et aider les malades à surmonter maintes petites difficultés qui suffisent parfois à augmenter leur malheureuse situation.

La nouvelle bâtisse érigée au coût approximatif de $145,000.00, ne rapportera guère au point de vue pécuniaire, malgré la contribution annuelle du Département d'Hygiène, équivalant à $10,000.00 en argent et médicaments pour l'entretien de la clinique des maladies vénériennes. On se demandera: "Mais pourquoi alors donner dans une entreprise vouée d'avance à des embarras financiers? Pourquoi, en connaissance de cause, se créer un perpétuel déficit?"

La question ne se pose pas plus qu'il n'est possible à un individu d'évaluer un de ses doigts. Le but principal d'un dispensaire est de secourir les malades incapables de se payer des soins privés, et qui ne requièrent pas l'hospitalisation. Un trop grand nombre de gens, disséminés un peu partout, se voient dans ces pénibles circonstances sans qu'il soit de leur faute ou celle des médecins. Si les dispensaires n'existaient pas, combien d'infortunés seraient ou privés de soins ou forcés de se faire hospitaliser. La première hypothèse répugne. La deuxième est un non-sens. Car étant donné le coût de l'hospitalisation, comment se résoudre à s'interner, quand on peut s'en dispenser? De là la nécessité et le bienfait du Dispensaire qui se dresse comme un rempart contre ces deux maux.

Pour terminer disons que la sympathique coopération des membres du personnel médical a été indispensable pour mener à bien l'oeuvre du Dispensaire. Les Soeurs de l'Hôpital Saint-Boniface sont heureuses d'exprimer leur sincère gratitude à ces praticiens médicaux et leurs amis dont les efforts bienveillants ont contribué considérablement au développement du nouveau Dispensaire si riche en promesses.

Quelques particularités du dispensaire

Une particularité dans la construction du plafond du dispensaire, c'est l'usage fait de tuiles "Acousti-Celotex" pour amortir le bruit. Ces tuiles, construites selon le procédé Ferox, absorbent 70 pour cent des vibrations. Elles peuvent être peintes fréquemment et avec n'importe quelle sorte de peinture sans perdre leur propriété absorbante. On élimine ainsi pratiquement une cause d'ennui pour les patients et le repos leur est rendu plus facile.

L'entrepreneur général, Gérard-A. Baert, a fait bénéficier le nouvel édifice des dernières améliorations et découvertes propres à la construction des hôpitaux. Le dispensaire compte donc un plus grand nombre de cliniques.

On a aménagé de façon moderne des salles spacieuses pour les cours aux étudiants en médecine de troisième et quatrième année. Autre innovation appréciable: la salle des réunions, à l'usage du public, mais qu'utilisera également le personnel du dispensaire pour les réunions scientifiques, conventions, discussions, etc.

Les services de Rayons X ont été améliorés, et les médecins pourront en faire un usage fréquent. On a installé un service séparé pour le diagnostique et tous les patients pourront en bénéficier. Vu le caractère spécial des cas reçus dans un dispensaire, on a travaillé à donner au laboratoire son maximum d'utilité et d'efficacité.

Le nouvel édifice moderne, pratique, bien outillé, répond aux désirs du public et du personnel du dispensaire.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

N.-D. de Lourdes

"Je viendrai comme un voleur". Tirées de l'Evangile, ces paroles, une fois de plus, viennent confirmer leur véracité par une mort subite qui a enlevé à l'affection des siens un de nos braves paroissiens au moment où il s'y attendait le moins, M. Eug. Maniot.

Tous ceux qui l'on connu, l'ont aimé et estimé; il était la probité et l'honneur même, il était l'ami de tous et tous étaient ses amis; aussi le jour de ses funérailles, l'église était bondée par ceux venus rendre un dernier hommage à un ami et à un camarade.

Raconté par un des premiers témoins, voici quelques détails sur cette fin tragique: "Plein de vie et de santé, il partit de chez lui en traîneau pour Rathwell, faire des commissions, le jeudi 12 janvier, à 2 h. de l'après-midi, il parcourut les magasins, il alla au bureau de poste, etc., conversa avec ses amis rencontrés sur la rue et, au dire des témoins, il était d'une gaieté exubérante. Vers 4 h., M. Maniot quitte Rathwell pour se rendre chez lui; juste à la sortie du village, pour des raisons qui ne seront jamais bien connues, ses chevaux quittèrent la route et prirent le fossé. La voiture pencha, M. Maniot sauta ou tomba dans la neige; vivement il ramassa son courrier éparpillé dans la neige et courut après ses chevaux; un jeune écolier les arrêta et les lui ramena. Il reprit les guides, remercia le jeune homme et lui dit qu'il ne s'était pas fait mal ... chez lui, où sa famille l'attendait, mais hélas! ne devait plus le revoir en vie.

Que se passa-t-il exactement après que le jeune écolier lui eut ramené ses chevaux? Dieu seul le sait; car il n'y a pas eu de témoins oculaires; mais environ un demi mille passé l'endroit où l'écolier lui remit ses chevaux, il est rentré dans un champ, à 12 pas de la route, et il a dételé ses chevaux.

Voici l'hypothèse du Dr L. Lamont, coroner: "Très probablement, dit-il, se sentant mal et dans l'impossibilité de pouvoir se rendre, voulant laisser la route libre, il sera rentré dans ce champs, aura dételé en se disant: les chevaux vont se rendre à la maison et on viendra me chercher". C'est exactement ce qui arriva: André, un de ses enfants, voyant arriver des chevaux au galop, eut l'intuition d'un malheur et partit immédiatement avec un autre attelage. Vers 4 heures 30, il fit la macabre découverte. M. Maniot était étendu à côté de son traîneau, la jambe gauche pliée sous lui et le visage tourné vers le ciel; la mort avait fait son oeuvre.

Après l'avoir minutieusement examiné et ne découvrant sur le corps aucune trace de coup, le Dr L. Lamont, diagnostiqua que la cause de la mort ne pouvait être attribuée qu'à une crise cardiaque aiguë.

Né en juin 1878, dans la Haute Saône, il vint au Canada en 1898. Au mois de mai il était à N.-D.-de-Lourdes. L'année suivante, il retourna en France faire son service militaire et en 1902 il était de retour au milieu de nous. En 1914 il fut un des premiers à répondre à l'appel suprême; il se battit vaillamment sur le front français en 1914 et en 1915. Soldat, il avait fait largement son devoir. Il connut les souffrances et les misères du fantassin, la fatigue, la faim, le froid et le péril de toutes les heures.

Il fut volontaire pour l'armée d'Orient et là-bas, en cette Grèce lointaine, il connut des ennemis nouveaux. Les combats furent moins durs peut-être, que sur le front de France, mais ils étaient aggravés par des circonstances nouvelles: adversaires plus sournois, climat, soleil, paludisme. Il fut fait prisonnier sur les bords du Vardar, et pendant deux ans il eut à endurer mille souffrances de la part des Bulgares, mangeant souvent des racines pour ne pas succomber à la faim; le moral était bon et il vivait d'espoir, espoir de revoir la France et le Canada. Cet espoir ne fut pas déçu. Il est revenu après la victoire finale.

La mort ne voulut pas de lui sur les champs de bataille; une fin plus pénible et plus triste lui était réservée, et quand se sont fermés les yeux de notre ami et camarade un pan d'ombre est descendu sur un foyer.

A sa veuve éplorée, à ses enfants bien-aimés, les anciens combattants de N.-D.-de-Lourdes, ses camarades, offrent respectueusement leur sympathie.

Sainte-Rose-du-Lac

Noms des élèves de l'école de Sainte-Rose, au tableau d'honneur pour décembre

GRADE I — Georges Jeannotte, Stella Ingelbeen, Julienne Martin.

GRADE II — Adélard Ingelbeen, Marie Lagassé, Elizabeth Schoebler.

GRADE III — Léone Brisson et Léo Allard ex-aequo, Edmond Magnan, Thérèse Feuillâtre.

GRADE IV — Léontine Neault et Jeanne Laboissière ex-aequo, Olive Brisson, Lucille Archambeault.

GRADE V — Anne-Marie Neault, Lucille Dumas, Marie-Ange Montsion.

GRADE VI — Georges Montagne, Marie-Louise Montagne, Joyce Hoy et Paul Laboissière ex-aequo.

GRADE VII — Alice Loire, Gildas Molgat, Jean Grieves.

GRADE VIII — Irène Montagne, Jean Lagassé.

GRADE IX — Noellie Tucker, Frieda Prikker, Rose Lagassé.

GRADE X — Irène Montsion et Marie-Louise Le Bas ex-aequo, Doris Taylor, André Molgat.

GRADE XI — Agnes Cumming, Joseph Montagne, Jeannette Paré.

Tableau d'honneur au Couvent

GRADE VII — Cécile Fadeux, 81.

GRADE VI — Luella Wellman, 80; Grace Davey, 73.

GRADE V — Evelyn Avison, 83; Marie-Rose Tardiff, 81; Irène Poulin, 81.

GRADE III — Helen Parley, 87; Marie Fingreeson, 73.

GRADE II — Rita Beaulieu, 82.

GRADE I — Valentine Berthom[illegible] 80.

* * *

Les paroissiens continuent à manifester beaucoup de bonne volonté pour les parties de cartes au profit de l'église. Le 15 janvier dernier, la partie fut organisée par les familles de l'ouest du village. Malgré le grand froid, les joueurs s'y rendirent nombreux et contribuèrent généreusement aux recettes de la soirée.

Le premier prix des dames fut offert par Mlle Georgette Arcand, et gagné par Mlle Cécile Valcourt. Celui des hommes fut offert par M. Maurice Abraham, et gagné par M. James Foley.

Le deuxième prix des dames fut offert par Mlle Sylvia Tucker, et gagné par Mlle Juliette Dufault. Celui des hommes fut offert par M. Didace Bourgeois, et gagné par M. Eugène Montsion.

Les prix de consolation, offerts par Mme Didace Bourgeois, furent donnés à Mlle Georgette Arcand et M. Hector Montsion.

Le prix d'entrée, offert par Mme François Hemery, fut gagné par M. Henry Tucker.

Plusieurs objets de valeur furent gracieusement offerts pour la raffle par MM. Charles Himpé, René Delvaux, Didace Bourgeois, Auguste Pineau, Lionel Pinette, Oscar Lacharité, Thomas Dame, Louis-F. Molgat, Alphonse Ingelbeen et James Foley. D'autres également par Mmes R. Boileau, Thomas Rath, M. Delvaux, J.-E. Langevin, E. Beaudry et E. Duhard.

Le chant, la musique et le goûter complétèrent cette belle soirée de famille. Les chansons comiques de M. Alex. Hamelin amusèrent beaucoup l'assistance. Celles de Mlle Georgette Arcand et de Mme Clément Léger furent aussi très appréciées.

* * *

Le nouvel hôpital de Sainte-Rose sera bientôt prêt. Les travaux de construction sont finis et les derniers préparatifs achèvent. La bénédiction en est fixée au 7 février prochain.

Saint-Norbert

"Qui commence bien finit bien", dit l'adage. Quelle espérance ce dicton donne à nos coeurs, puisque le début de notre cours d'enseignement ménager a vraiment dépassé nos plus hautes espérances...

Tout d'abord, signalons l'occasion très appréciée d'augmenter le nombre de nos connaissances, puisque notre groupe joyeux représente donc de belles paroisses manitobaines.

Après cet énoncé, il n'est plus de doute possible au sujet de l'entrain, de la gaieté et de la ... bonne volonté qui règnent en souverains dans notre milieu. Toutefois, ce qui domine c'est bien le sérieux, le désir de rendre notre vie plus pleine en profitant de chacun des précieux enseignements qui nous sont prodigués avant tout de libéralité! Preuve? La conférence si pratique de M. l'abbé Paillé sur l'important sujet "La Liturgie" fut, pour toutes, un régal. Que tout est beau dans notre sainte religion! Aussi sommes-nous bien résolues de marcher à la lumière jaillie des connaissances acquises en cette circonstance...

Le cours médical fut des plus goûté. Mais pourquoi, chère Soeur Marceau, nous avez-vous si bien qualifiées? Votre attitude à votre égard nous a pourtant démontré combien nous étions heureuses sous votre direction... Nos parents vous seront redevables des bons soins que nous saurons leur prodiguer à l'occasion.

Que dire maintenant de l'art culinaire? Il y a de quoi développer nos talents... Sous l'habile direction de notre bonne Soeur Ziegler nous nous surprenons à préparer de copieux repas qui, tout en étant très économiques, feraient envie aux plus gourmets.

Il n'y a donc pas à s'étonner si le gent trotte-menu commet plus d'un larcin!... elles sont si appétissantes les tartelettes ... et les biscuits donc ... surtout ceux qui contiennent du raisin!

Reste à toucher une vertu capitale de la bonne ménagère: la couture. Grâce à notre dévouée et si patiente Soeur Michaud, le progrès quotidien, soit en tricot, couture à la main ou à la machine, est remarquable. Les petits événements comiques des apprenties font bien sourire les prétendues couturières, mais c'est entendu, ici... l'on entend à rire...

Si nous ajoutons à ce que nous venons d'énumérer des leçons de bienséance, de chant, de tenue de livres, d'art épistolaire, etc., il est inutile de signaler que l'ennui n'a pas de prise! Les moments libres sont sagement utilisés: celles qui ont le talent du chant et de la musique procurent aux autres de joyeuses récréations; les fidèles de la radio suivent préférablement leur attrait pendant que les plus viriles bravent le froid pour prendre de l'exercice en plein air. Quel que soit le genre de divertissement, les coeurs battent à l'unisson et les lèvres de chacune fredonnent le même refrain: Oui, vive notre cours d'enseignement ménager au Couvent de Saint-Norbert!

Anna FOREST.

* * *

Le dimanche, 29 janvier, à 8 heures du soir, dans la salle paroissiale, grande partie de cartes au profit des Croisées de l'Eucharistie.

Comme le soldat qui marche à la bataille, les croisées de Saint-Norbert, petits soldats de l'Eucharistie, veulent avoir leur drapeau. A l'ombre de leur bannière, elles veulent par leurs prières, faire l'assaut du tabernacle et, comme les apôtres, hors du cénacle braver les moqueries, les injures, se sacrifier pour Jésus-Hostie et communier pour les pécheurs.

Parents chrétiens, pour enflammer l'ardeur de l'âme de ces jeunes et exciter leur courage, venez tous à Saint-Norbert le dimanche 29 janvier au soir, et donnez à nos Croisées, une obole, pour un beau et grand drapeau. Dieu vous en récompensera.

UNE APOTRE
des croisées de St-Norbert.

Vassar

Le mercredi 18 janvier, eurent lieu les funérailles de Mme Pierre Beaudry, née Fourneaux, décédée à l'hôpital de Saint-Boniface, le lundi 16 janvier, après avoir donné naissance à un enfant, que Dieu rappela à Lui après le baptême. Ce fut un cruel deuil pour notre paroisse d'apprendre la mort de cette jeune mère.

Mme Beaudry naquit en Belgique, le 7 décembre 1907, et vint au Canada avec ses parents en 1912. Sa mère mourut un an plus tard, elle aussi martyre de son devoir de mère chrétienne. Après la mort de sa mère elle retourna en Belgique, et demeura avec son oncle, M. l'abbé A. Fourneaux, curé à Bras, jusqu'en 1919, et c'est alors qu'elle vint demeurer au Manitoba.

Elle fit ses études à l'Académie Saint-Joseph d'où, en 1926, elle gradua avec très grand honneur. Après son école normale, elle enseigna à Saint-Claude, Mariapolis, Bruxelles, Sandilands et Vassar.

En mars 1932, elle épousa M. Pierre Beaudry et resta ici à Vassar.

La défunte était une mère chrétienne très courageuse, à qui les épreuves ne furent pas ménagées.

C'est une grande consolation pour ceux qu'elle laisse ici-bas de savoir qu'elle a fait une sainte mort, priant saint Joseph jusqu'à la fin.

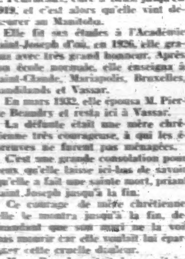
Ce courage de mère chrétienne, elle le montra jusqu'à la fin, demandant que son mari ne la voit pas mourir car elle voulait lui épargner cette cruelle douleur.

Mme Beaudry était la secrétaire des Dames de Sainte-Anne depuis 1933.

Elle laisse pour la pleurer, son époux, M. Pierre Beaudry; trois enfants: Yolande, 6 ans, Robert, 4 ans, et Jeannine, 2 ans, ainsi que son père, M. Joseph Fourneaux, de St-Boniface, une soeur, Mme Germaine Lacroix, de Saint-Claude, deux frères Edmond et Gilbert, de Saint-Boniface.

* * *

M. Pierre Beaudry remercie sincèrement tous ceux qui ont sympathisé avec lui dans cette épreuve qu'il vient de subir.



Notre Pharmacie

Elie

Remerciements pour sympathies

Les familles Bouchard, profondément touchées des sympathies qui leur ont été offertes à l'occasion de la mort de M. Joseph Bouchard, désirent exprimer à tous ceux qui leur ont témoigné aide et sympathie, leur reconnaissance et leurs remerciements.

Saint-Joseph

M. Camille Delorme a été victime d'un pénible accident mercredi dernier.

En déplaçant une scie mécanique en mouvement, son bras droit fut entraîné par l'essieu, lui fracturant le bras et lui arrachant le pouce.

Le jeune ne perdit pas connaissance, il se rendit à la maison pour un pansement, mais on craignit un hémorragie.

En l'absence de M. le curé Garand, on eu recours au bon vieil abbé Martin, qui les rassura en leur disant que tout irait bien.

On transporta le blessé en toute hâte à Letellier, où M. Stanley Fraser, qui est toujours bien disposé à rendre service, attendait avec un automobile pour le conduire à l'hôpital de Saint-Boniface.

Son état est rassurant.

Letellier

Décès et funérailles

La mort a visité notre paroisse récemment; deux décès à la suite de très brèves maladies, ont plongé plusieurs familles dans le deuil.

D'abord ce fut la mort de Mlle Emma Beaupré qui expira le 12 janvier, à l'âge de 69 ans.

Ses funérailles eurent lieu le samedi 14. Malgré la mauvaise température l'assistance était nombreuse. M. le curé chanta le service. Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G., et le R. P. Denis Jubinville, O.M.I., assistaient au choeur.

La quête fut faite par Mlle Marie-Rose Jubinville et Mme Edmond Comeault. Le deuil était conduit par M. Fred Jubinville, son neveu; les porteurs étaient ses petits neveux: Elphège, Joseph, Norbert, Maurice, Jean-Louis et Ludger Jubinville.

L'inhumation eut lieu à Saint-Joseph, où reposent les autres membres de la famille.

Avec la mort de la bonne Mlle Emma le nom de la famille Beaupré s'éteint dans la paroisse. Tous aimeront à se rappeler son affabilité et sa charité.

* * *

Un décès qui causa une grande surprise fut celui de Mme Théophile Lemay, qu'une pneumonie terrassa dans l'espace de trois jours; laissant dans la douleur son mari et ses deux enfants: Lucille et Urbain.

Sa fille Lucille qui était en visite à Stillwater, Minn., ne put revenir assez tôt pour assister aux derniers moments de sa mère.

Le service eut lieu le jeudi 19 janvier. L'assistance était nombreuse. MM. les abbé Caron et Dugal, de Saint-Jean-Baptiste, étaient présents. La quête fut faite par Mme Xiste Boissy et E. Dufort.

Le deuil était conduit par M. Wilfrid Barnabé, son frère. Les porteurs étaient MM. Camille Barnabé, Majorique Barnabé, O. Trudel, Edmond Saurette, G. Barnabé et G. Cartier.

La défunte était membre des Dames de Sainte-Anne. Les rubans de la bannière étaient portés par Mmes Edmond Comeault, D.-J. Parent, Albert Breton et Eudore Cadieux; ceux du cercueil par Mmes Camille Barnabé, Albert Dansereau, Joseph Dupuis et Armand Aubin.

Outre son mari et ses enfants, la défunte laisse pour pleurer sa mort, deux soeurs: Soeur Marie-Saint-Camille, religieuse de N.-D.-des-Missions, de Saint-Eustache, et Mme Georges-Etienne Cartier, et deux frères, Wilfrid et Camille Barnabé.

Toute la paroisse a voulu partager le deuil de ces deux familles en leur témoignant beaucoup de sympathie par des visites et des offrandes de prières.

Aux familles éprouvées nous ajoutons nos vives condoléances.

M. Edmond Comeault avait charge des deux funérailles.

* * *

M. Joseph Saurette est de retour de l'hôpital où il a subi une opération.

M. Aimé Loiselle est sorti de l'hôpital et reviendra prochainement dans sa famille.

Nous leur souhaitons complet rétablissement.

* * *

Hockey

Jeudi dernier, notre équipe senior jouait contre Saint-Pierre pour la coupe "Molloy". Une foule enthousiaste suivit cette partie qui fut chaudement disputée. Le premier point ne fut enregistré qu'au début de la troisième période par Saint-Pierre. Leur joie fut de courte durée, car Letellier égalisa bientôt. La partie se termina 2-2 après dix minutes de temps supplémentaire. C'est la troisième partie égale entre ces deux équipes.

Un fort groupe d'amateurs de St-Pierre accompagnait les joueurs. Nous admirons leur esprit sportif et leur enthousiasme.

M. et Mme Edmond Préfontaine (député de Carillon), assistèrent à la partie. Ils furent les invités de M. et Mme Léon Bruyère.

Remerciements

Les familles Jubinville et Lemay offrent leurs remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Saint-Eustache

Le correspondant de Saint-Eustache vous revient encore bien vivant malgré son long silence dû seulement à certaines épreuves et à certaines circonstances incontrôlables.

Nous sommes très heureux de féliciter les correspondants d'Elie et de Saint-François-Xavier. Ce qu'ils nous relatent de leurs paroisses respectives est bien dit et très intéressant, surtout pour nous. Tout ce qui fait leur bonheur augmente le nôtre, et tout ce qui leur cause de la peine nous chagrine aussi.

Nous félicitons tout spécialement le correspondant d'Elie. Ce que nous avons lu sur la "Liberté" de la semaine dernière était si bien écrit que nous serions tentés de lui proposer des imitateurs.

Et à Saint-Eustache, qu'avons-nous de vraiment intéressant?

1938 a été une année très remarquable pour nous. Le 21 janvier le charmant vicaire de Mgr Bastien, et son protégé, mourait subitement presque à la fleur de l'âge. Sa disparition soudaine anéantissait les grands projets des jeunes et les belles espérances de Mgr le curé. Cette séparation fut un grand deuil pour la paroisse et un choc presque mortel pour Monseigneur.

Voulant sans doute sanctifier sa peine et la rendre féconde en bonnes oeuvres, Mgr Bastien voulut bien se multiplier et remplir seul toutes les charges pastorales durant au moins cinq mois, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de M. l'abbé Oscar Bouvet au mois de juin dernier. Puis, malgré un affaissement temporaire, produit par la fatigue, la peine et surtout par la terible néphrite, Monseigneur entreprit la décoration de notre magnifique église. Après avoir reçu nombre de soumissions de différents peintres-décorateurs, il signa un contrat avec M. Saint-Laurent, de Saint-Boniface. Et aussitôt les travaux furent commencés et conduits avec grande activité, habilité et honnêteté. Aujourd'hui notre temple paroissial est l'un des plus beaux de la province. Notre maison de Dieu peut être comparée avantageusement aux plus belles églises de la ville de Winnipeg. C'est presque une cathédrale. L'ouvrage de peinture, sans être très riche, a été fait d'une manière si délicate, j'allais dire, si pieuse, que nous n'avons que des louanges à adresser à M. Saint-Laurent et à son beau groupe de peintres. Avec notre beau carillon de quatre cloches Paccard, avec notre magnifique clocher tout illuminé par quatre gros réflecteurs électriques; avec une église si bien décorée et si bien aménagée dans tous les petits détails, avec des autels tout resplendissants de beauté, avec une illumination électrique surpassée nulle part, nous avons raison d'aimer notre église et d'en être orgueilleux. Car tous ces travaux d'église ont été entièrement payés par nous cette année.

De plus nous avons embelli notre cimetière et nous avons fait quelques travaux à la salle paroissiale, et tout cela a été payé. Nous fermons l'année avec la satisfaction d'avoir accompli notre devoir.

Monseigneur nous a dit du haut de la chaire qu'il était orgueilleux de nous. Nous sommes aussi orgueilleux d'avoir Monseigneur à notre tête, et nous prions pour que Dieu nous le garde encore bien des années pour notre plus grand bien spirituel et temporel.

Au revoir! A la semaine prochaine!

Saint-Jean-Baptiste

Funérailles

Avaient lieu la semaine dernière les funérailles d'Hector Rajotte âgé de 51 ans, de Joseph Robert, âgé de 71 ans et d'Edmond Desautels, âgé de 73 ans.

M. Hector Rajotte est mort subitement à Winnipeg où il résidait depuis trois ans. Ses funérailles eurent lieu ici et il fut inhumé dans le cimetière paroissial. M. le Curé S. Caron chanta le service. La croix était portée par M. Albert Baril. Les porteurs étaient: MM. Hector Valcourt, D.-E. Asselin, P. Bruneau, A. Valcourt, A. Rajotte et J. Asselin.

Le défunt laisse son épouse, née Célina Péloquin, et ses enfants: Gabrielle, Lucille, Armande, André et René, tous de Winnipeg.

Sincères sympathies à la famille.

* * *

M. Joseph Robert, atteint d'une pneumonie, eut assez de résistance pour la combattre, mais les complications qui s'ensuivirent finirent par l'emporter. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale, M. le Curé chanta le service. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse. M. Oliva Bérard portait la croix et les porteurs étaient MM. A. Landry, P. Robert, D. Robert, A. Robert, L. Robert et F. Landry.

Outre son épouse, née Marie Landry, le défunt laisse six enfants, deux filles et quatre garçons: Mmes A. Carbonneau et Plamondon, de Saint-Boniface; Paul et Arthur, de Morris, Louis, de Letellier, et Joseph, de Saint-Boniface.

Nous offrons à la famille nos vives condoléances.

* * *

M. Edmond Desautels est mort à la suite d'une maladie qui le minait depuis longtemps. Ses funérailles eurent lieu parmi un grand nombre de parents et d'amis. M. le Curé chanta le service. La quête fut faite par MM. R. Couture et E. Plouffe. Les porteurs étaient MM. E. Couture, J.-A. Lauzé, E. Desautels, S. Pitman, J. Désautels et Emile Désautels.

Survivent au défunt, son épouse, née Marie-Hélène Lauzé, ses enfants: Mme G. Bibeau (Anna), de Saint-Boniface, Mme J. Jetté (Ida), de Transcona, Mme A. Lavallée (Marie-Rose), de Saint-Jean-Baptiste, Alphonse, de Saint-Boniface, Edmond, de Morris, Elzéar, Georges, André, Joseph, Lucille et Hélène, de Saint-Jean-Baptiste.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille.

Tous les frais du chant furent faits par la chorale paroissiale, sous la direction de M. l'abbé M. Dugal et du Rév. Frère Bourque. Touchaient l'orgue Milles E. Carroll et B. Champagne. Soliste, Mme P. Labelle.

Remerciements

Les familles Rajotte, Robert et Desautels remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathies lors de leur deuil récent. Elles remercient aussi M. le Curé pour son dévouement inlassable, ainsi que les chantres, les chanteuses et l'organiste.

* * *

Durant l'année 1938 il y eut 44 baptêmes, 16 mariages et 27 sépultures dont 7 enfants et 20 adultes.

* * *

Sincères félicitations à M. Siméon Marion qui fut élu 1er vice-président de l'Association des Commissaires d'école de langue française pour 1939.

* * *

Le R. P. Jacq, S.M., a prêché la retraite mensuelle aux Révérends Frères du Collège, dimanche dernier.

* * *

Mme S. Ayotte, qui est à l'hôpital de Saint-Boniface, prend beaucoup de mieux.

* * *

Mme Ernest Beaudette, qui est actuellement chez sa fille à Saint-Boniface, ne va pas trop bien.

* * *

M. Napoléon Déry indisposé un peu ces jours-ci, semble reprendre le dessus.

* * *

A tous ces malades, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Patinoire

Une activité vraie règne à la patinoire. Dans la ligue scolaire, on compte deux divisions: les moyens et les petits, ce qui fait quatre équipes de gouret. Les grands du village ont aussi leur équipe.

Tous les soirs un grand nombre de patineurs et de patineuses envahit la patinoire.

On commence un peu à comprendre qu'il est beaucoup préférable à la santé de respirer le bon air pur que l'air corrompu et malsain de certaine salle du village.

La patinoire est ouverte tous les soirs et tous sont les bienvenus.

LE CHANGE

24 janvier

L'argent des pays étrangers en sous canadiens

Angleterre	4.7013
France	.02660
Etats-Unis	prime 11-16 p.c.
Suisse	.2274
Belgique	.1702

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

24 janvier

De choix	$6.50—$6.75
Bons	$5.75—$6.25
Moyens	$4.75—$5.50
Ordinaires	$4.00—$4.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$6.75—$7.00
Bons	$5.75—$6.50
Moyens	$4.75—$5.50
Ordinaires	$4.00—$4.50
Génisses—	
De choix	$6.00—$6.25
Bonnes	$5.00—$5.75
Moyennes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.50—$3.75
Veaux engraissés—	
De choix	$7.50—$8.00
Bons	$6.50—$7.00
Moyens	$5.00—$6.00
Vaches—	
Bonnes	$4.00—$4.75
Moyennes	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.75—$3.00
Taureaux—	
Bons	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.50—$4.00
Moyennes	$3.00—$3.25
Ordinaires	$2.50—$2.75
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$7.50—$9.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$7.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$8.65
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.15
Très pesants	$6.65
Légers et maigres	$9.00—$9.50
Truies No 1	$6.15—$6.65
Truies No 2	$5.65—$6.15
Inférieures	$5.00
Verrats	$4.00—$4.50
Agneaux—	
Bons moyens	$7.50—$8.00
Bons pesants	$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.5[illegible]
Moutons—	
Bons moyens	$2.50—$3.[illegible]
Bons pesants	$3.00—$3.[illegible]
Ordinaires	$1.50—$2.[illegible]

PRODUITS

Beurre de Crémerie frais no 1 F.O.B. Winnipeg, Gros	.2[illegible]
Oeufs— D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grade A, gros, la douz.	.18
Grade A, moyens, la douz.	.17
Poulettes, la douz.	.15
Grade B, la douz.	.14
Grade C, la douz.	.12
Pommes de terre	
Du Manitoba, Sac de 90 livres	.65

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Le sac de 98 livres	$2.65
Gruau (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$2.85
Alimentation — Prix de détail	
Son. La tonne	$19.00
Moulée. La tonne	$21.00
Volailles — Habillées, F.O.B. Winnipeg	
Poulets, plus de 5 liv. la liv.	.16
Poulets 4 à 5 liv. la liv.	.14
Poulets moins de 4 liv. la liv.	.10-.12
Volailles, plus de 5 liv. la liv.	.13
Volailles, 4 à 5 liv. la liv.	.11
Volailles, moins de 4 liv.	.08-.09
Coqs, tout poids, la liv.	.08-.09
Oies, la liv.	.11
Canards, la liv.	.13-.14
Dindes, grade "A"	
Plus de 10 liv.	.17
Moins de 10 liv.	.15

Collège Saint-Boniface — Le 25 janvier 1939

AU COLLÈGE

Directeur: Claude Sylvestre
Rédacteurs: Louis Dennet et Laurent Sabourin
Secrétaire de la rédaction: Maurice Gyde

13e ANNÉE — NUMÉRO 8

L'anglicisation et la jeunesse

La lutte pour les droits du français au Manitoba a fait couler beaucoup d'encre. En effet, combien d'heures angoissantes avons-nous vécues, de moments pénibles avons-nous traversés pour contrecarrer les forces subversives conjurées pour faire sombrer à jamais les revendications légitimes des Canadiens français? ... Mais non. Les Canadiens survivent encore. ...

x x x

...

Maurice GYDE, Philosophie I.

Figure d'actualité

Pie XI

...

Bene Merenti

...

Chronique

A bâtons rompus

... La lune, au ciel, chasse les ténèbres qui reculent de plus en plus ...

Toute l'étude rit aux éclats. Dodo soupire, passe une main sur ses yeux, et s'affaisse sur sa chaise.

Maurice ARPIN, Méthode.

NOTE

Nous annonçons avec joie que MM. Lefebvre, Brunet et Poirier nous ont gracieusement offert leurs services pour dactylographier les chefs-d'œuvre de nos généreux collaborateurs. Nul doute que cette amabilité plaira à tous, principalement à nos imprimeurs, éliminant à jamais le cauchemar de déchiffrer d'"indéchiffrables" écritures. Et ainsi tous les élèves, au cours Commercial comme au cours Classique, coopèrent pour le succès de "Au Collège".

La RÉDACTION.

Sincères remerciements.

LES TYPOS.

vers l'occident, et les étoiles disparaissent une à une dans son voile bleu, pour reparaître plus tard comme une fine poussière d'or qui marque son sillon. ...

Oubliez les querelles

...

La question de sécession est rejetée

CALGARY — ...

Importation illégale aux Etats-Unis

NEW-YORK — ...

Pour la première fois depuis sept siècles

PARIS — ...

Trois nouveaux pays s'allient à Berlin

BERLIN — ...

Ils marchent 100 milles

...

L'Oiseau Bleu

Numéro de janvier

...

... vient plus audacieux que jamais.

Le concours des mots croisés et une page d'histoire sur Marie de l'Incarnation, cette grande mystique du Canada français, complètent ce sommaire déjà varié. Des bons mots, ici et là, donnent une note gaie à cette première livraison de 1939.

Moyennant la somme de un dollar, le Secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fera le service de la revue à ceux qui s'y abonneront. Vous n'avez qu'à adresser un bon de poste au Directeur de l'Oiseau bleu, 1182, rue Saint-Laurent, à Montréal. Merci.

AU SACRÉ-COEUR

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

L'élection des officiers pour l'année 1939 ayant eu lieu à l'assemblée générale du 16 janvier, les membres du nouveau comité de régie se sont réunis lundi dernier pour la répartition des charges. Le bureau de direction se composera comme suit: chapelain, le R. P. Desautels, O.M.I.; président, V.-G. Guilbert; vice-présidents, R.-A.-L. Mercier et O. Marquis; secrétaire, J.-A. Rhéaume; trésorier, R. Lemire; organisateur, J. Gagnon; commissaire-ordonnateur, E. Aubin; sergent d'armes, H.-W. Poirier; auditeurs, Dr P.-E. Laflèche et B. Léveillé; directeurs, E. Chaput, J. Gauthier et Jos. Carignan; visiteurs des malades, B. Vien et S. Gareau.

Les nouveaux officiers ont préparé tout un programme d'action pour l'année courante qu'ils désirent mettre à exécution sans délai. A cet effet, ils ont nommé trois comités qui auront le privilège de s'adjoindre d'autres membres de la Société selon les besoins. La publicité a été confiée au R. P. Desautels, O.M.I., et à B. Léveillé. Le comité de réception se compose de B. Léveillé, du Dr P.-E. Laflèche et de M. E. Aubin, tandis que le comité d'organisation sera formé de J. Gagnon, J. Gauthier et T. Roy.

A ces membres du nouveau comité de régie de notre société nationale, "La Liberté" offre ses félicitations et ses meilleurs voeux de succès.

• • •

Ligue de cinq quilles

Classement	G.	P.
Sala	4	2
Hébert	4	2
Baudry	4	2
Léveillé	3	3
Giguère	3	3
Ledoux	3	3
Gagnon	2	4
Talbot	1	5

Haute partie: Mlle H. Léger, 328; M. L. Baudry, 309.

Hautes trois parties: M. J. Talbot, 799; Mlle A. Pelletier, 723.

Ligue de dix quilles

Can. Publishers	5	1	807
Hôtel Roblin	5	1	775
Couture et Toupin	4	2	744
Club Sportif	3	3	788
Taché	3	3	750
Société St-Jean-Baptiste	2	4	752
Provencher	1	5	771
Banque Can. Nat'le	1	5	767

Hautes trois parties

L. Sala	606
P. L'Heureux	569
B. Léveillé	556
P. Comeau	542

Ligue des dames

Classement	G.	P.
Chaput	4	0
Audet	3	1
Laflèche, G.-M.	1	3
Laflèche, P.-E.	0	4

Hautes moyennes

Mme Chaput	147
Mme Millette	143
Mme P.-E. Laflèche	141

Hautes deux parties: Mme Chaput, 439; haute partie: Mme Chaput, 230.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

INSTITUTRICE ou instituteur demandé pour le district scolaire St-Raymond, No 4772, capable d'enseigner français et catéchisme. 30 élèves, grades un à huit. Salaire, $450.00 par an, payable mensuellement; pension, $13.00 par mois. S'adresser au Secrétaire avec références. Odilon Bellerive, Saint-Front, Sask.

TABAC de très bonne qualité, couleur citron. Bon marché. Envoyez enveloppe affranchie pour échantillon gratuit et renseignements. E. Marckelberg, Langston, Ont.

A VENDRE — Magasin et résidence avec salle de billard; très beau site, près de la ville. Bon district; raison pour vendre à sacrifice. S'adresser à Boîte 18, la "Liberté".

A VENDRE — Bonne ferme avec bons bâtiments, bonne eau. ½ section, bon labour d'été. Deux milles de l'église et de l'école. Pour tous renseignements, s'adresser à Boîte 27 "La Liberté".

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

L'assemblée annuelle de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises eut lieu mercredi dernier, à l'hôtel Marlborough et fut précédée d'un déjeuner. Suivit ensuite, l'élection d'un nouvel exécutif.

Notre vénéré chapelain, Mgr Jubinville, pour de graves raisons, n'avait pu se rendre à notre invitation; le R. P. Denys Jubinville le remplaçait. Il nous adressa la parole à l'issue du déjeuner, fit l'éloge de la Fédération et nous encouragea à continuer notre oeuvre si belle et si charitable; car nous dit le Révérend Père, "ce qui me frappe surtout dans votre beau rapport, c'est la large part que vous donnez à la charité". Ce témoignage encourageant de la part de nos prêtres nous est très sensible.

Mme H.-R. Baudry souhait la bienvenue à tous et remercia les membres qui avaient répondu à notre appel. Mme J.-E. Cossette, secrétaire, présenta le rapport des activités de l'année. Notre association compte aujourd'hui 84 membres enregistrés.

Au cours de l'année nous avons dû, avec regret, enregistrer le départ d'une de nos ouvrières de la première heure en la personne de Mme E. La Berge, qui nous a quittés pour aller demeurer dans la province de Québec.

Si nous avons eu le malheur de perdre Mme La Berge, d'un autre côté nous avons eu l'immense bonheur de recevoir la fondatrice et présidente générale de la Fédération, Mme P.-E. Marchand, en septembre dernier. Cette visite restera longtemps gravée dans nos coeurs.

Mme Marchand, accompagnée de sa secrétaire, Mlle Gilberte Julien, nous arriva, faisant coïncider son voyage avec la célébration des fêtes de La Vérendrye auxquelles nous prenions une part active.

A cette occasion la Fédération prépara un char allégorique représentant les demoiselles Nolin, premières institutrices de l'Ouest. Une de nos membres, Mme J.-R. Poitras fut nommée sur le comité de réception et notre présidente, Mme Baudry, sur le comité des programmes.

En l'honneur de la visite de Mme Marchand, un déjeuner fut servi à l'hôtel Marlborough, auquel prirent part Mgr Jubinville, notre digne et dévoué chapelain, et plusieurs dames et amies de la Fédération, ainsi qu'une cinquantaine de membres.

Il a été écrit en l'année 1938, 456 lettres, ceci comprenant la correspondance échangée avec le Bureau de Direction d'Ottawa, les lettres de sympathies, de félicitations, d'affaires; 810 avis de convocations et cartes d'invitations ont été adressés à nos membres et amis.

Notre section renferme divers sous-comités, comités de charité, d'hôpital, de publicité, de réception, de visites aux malades à domicile et des comités qui nous représentent auprès des sociétés anglaises: le "Local Council of Women", l'"International League", le "Home Welfare" et le comité des Vues Animées.

Mme J.-C. Lavoie, notre visiteuse au Sanatorium de Saint-Vital, avait 606 visites à son crédit, et aux fêtes de Pâques et de Noël, elle distribua bonbons, cigarettes, oeufs de Pâques et diverses friandises aux patients.

Mmes E. Trudeau et E. Pelletier firent 300 visites à l'hôpital de St-Boniface et à l'hospice Taché; ces dames distribuèrent aussi des faveurs à leurs malades.

Mme Farley, notre représentante au "Local Council", avait un beau et intéressant rapport à nous soumettre.

Nous avons eu au cours de l'année dix assemblées régulières mensuelles, dix assemblées de l'exécutif et trois assemblées spéciales.

Comme par le passé la Fédération continue toujours son oeuvre d'éducation. Une bourse de $15.00 fut offerte comme prix à l'Association d'Education, ainsi que des prix mensuels pour des concours de français dans les deux Instituts scolaires de Saint-Boniface et l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Un don de $17.50 fut fait à Mgr Jubinville pour les enfants pauvres de Norwood fréquentant les écoles de Saint-Boniface et $15.00 au Révérend Père Jubinville, pour l'école du Sacré-Coeur.

L'Académie Saint-Joseph et le Club Sportif du Sacré-Coeur mettant leurs spacieuses salles à notre disposition pour les assemblées mensuelles; la Fédération leur envoie un chèque de $12.50 chacun pour être converti en prix de bon parler français.

Notre association, toujours en éveil lorsqu'il s'agit de soulager les malheureux, a pris part encore cette année à la collecte du "Fresh Air Camp Tag Day", au colonie de vacances. Mme J.-E. Cossette endossa ce travail et fut assistée des Guides catholiques de Saint-Boniface. Le montant perçu était de $62.44.

La collecte du "Community Chest", également sous la direction de Mme Cossette, assistée de quelques membres bien dévouées, monta un total de $367.42.

Une grande partie de cartes organisée par Mmes Baudry, Poitras et Pelletier eut lieu dans la salle du Cercle Ouvrier Saint-Joseph, les recettes rapportant $20.25. Six autres parties de cartes organisées par des vaillantes, vinrent grossir les recettes de notre caisse.



Madame J.-R. Poitras, qui a été élue présidente de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises pour l'année 1939.

Une grande vente de beignes dans une salle du Sacré-Coeur en juin dernier rapporta la somme de $55.

Le grand thé annuel à la résidence de Mme J.-R. Poitras, toujours prête à se sacrifier pour faire un succès de nos entreprises, fut un vrai succès, tant au point de vue financier que par l'assistance nombreuse qui s'y pressait. La jolie somme de $70.00 y fut réalisée. Mme J.-E. De Gagné était en charge de ce thé.

Un "Silver Tea" et une vente de "Home Cooking" à la grande salle d'assemblée chez Eaton, le 9 avril, sous l'habile direction de Mesdames Rhéaume, Farley et La Roque, nous valurent des recettes de $35.00.

La Fédération fit un don de $5.00 au bazar des Guides de Saint-Boniface, et elle prit aussi une part active à l'exposition du "Local Council" qui eut lieu du 4 au 7 novembre, dans le Scott Building. Deux de nos membres eurent l'honneur de remporter chacune deux prix pour travaux exposés, notamment Mmes Poitras et Cossette.

Une démonstration d'art culinaire fut donnée par la Compagnie "Winnipeg Electric", ce qui augmenta nos fonds de $8.00.

Des offrandes de messes furent payées pour les parents de nos membres défunts au cours de l'année et une grand'messe a été chantée en novembre pour le repos des soldats morts au front durant la grande guerre. Mme la Présidente déposa une gerbe de fleurs au pied du monument des braves, érigé dans le cimetière de la Cathédrale, au jour de la décoration des tombes.

Durant l'année écoulée, la Fédération fut représentée à différents thés et réceptions: thé de la "Catholic Women's League" et du "Home Welfare", banquet et réception pour les fêtes de La Vérendrye, thé du Cercle Sainte-Elisabeth, thés des dames de la paroisse du Sacré-Coeur, du "International Women's League", du "Local Council of Women", du "Good Neighbors' Club", "Daffodil tea", thé de la Société des Canadiennes françaises, thé de charité chez Mme Julien, thé des aveugles du Manitoba, où la table de la Fédération recueillit un beau montant.

Notre présidente fut invitée à assister à l'assemblée de la Ligue féminine des Nations. Mme Lloyd, présidente, posa aux membres de notre section qui étaient présentes nombre de questions sur les moeurs et coutumes des Canadiens français. En retour notre présidente proposa à la Ligue un sujet d'étude: "Le français dans les écoles". Ces dames ayant admis qu'elles ignoraient tout de la question, Mme Lloyd accepta l'idée de l'étudier, et espérons que, du moins, elles se renseigneront à bonnes sources sur cette question.

Pour exprimer ses voeux et souhaits de félicitations, la Fédération adressait une lettre à Son Excellence Mgr Béliveau qui fêtait en juillet dernier son jubilé d'argent. Une lettre de félicitations fut aussi envoyée à Son Excellence Mgr Sinnott qui fut, au cours de l'année, élevé assistant au trône Pontifical et comte du palais apostolique.

Il ne me reste qu'à remercier Mgr le Chapelain pour sa direction sage et éclairée et pour l'encouragement qu'il nous donne sans cesse; le R. P. Jubinville, pour sa présence au milieu de nous en cette assemblée annuelle, et à dire à Mme la Présidente combien son zèle a été apprécié, à remercier les membres de l'exécutif de l'avoir si bien assistée.

Notre gratitude se reporte aussi aux personnes qui avaient la charge des différents comités, à nos membres et amies qui nous ont reçues chez elles, à toutes celles qui ont organisé des fonctions, à celles qui ont assisté à nos assemblées et nous ont encouragées, à nos généreux donateurs, en un mot à toutes celles qui de près ou de loin nous ont rendu service.

Si la Fédération a pu faire quelque bien, elle le doit, en grande partie à la coopération de toutes, car la bonne entente n'a cessé de régner dans nos rangs.

Unissons nos coeurs, nos forces et nos énergies, travaillons toujours de l'avant et n'oublions pas qu'en travaillant pour la religion, la foi et la langue, nous travaillerons "pour nos foyers".

Mme Cossette, en l'absence de la trésorière, Mme X. Prud'homme, nous fit connaître le rapport financier annuel; une très belle balance s'y voit.

Avant de clôturer cette réunion intime, Mme Poitras présenta à Mme Baudry, présidente sortant de charge, une magnifique bourse, comme gage de gratitude et d'appréciation pour son beau travail depuis plus de deux ans.

Mme Baudry, en termes émus, remercia la Fédération de cette marque d'estime.

Suivant cette assemblée, les élections eurent lieu; en voici le résultat:

Présidente, Mme J.-R. Poitras; 1ère vice-présidente, Mme J.-A. Rhéaume; 2e vice-présidente, Mme J.-C. Lavoie; secrétaire, Mme J.-E. Cossette; trésorière, Mme J.-E. De Gagné; conseillères: Mmes P. L'Heureux, D. Léger, A. La Roque et X. Rodrigue.

L'assemblée de l'exécutif de la Fédération a lieu aujourd'hui, à la résidence de la présidente, Mme J.-R. Poitras, à 2 h. 45.

Maria COSSETTE,
secrétaire.

Douleurs de dos répétées et persistantes

Un grand nombre de femmes doivent faire leurs travaux de ménage et le fait de se baisser constamment, de soulever, de faire les lits, balayer, repasser, etc., est très dur pour les reins. Les maux de dos dont elles souffrent sont sans aucun doute causés par quelque dérangement des reins; s'il n'y avait pas de faiblesse de reins, le dos serait fort et sain.

Les "Doan's Kidney Pills" sont très efficaces pour soulager parfaitement toute femme souffrant du dos et changer en plaisir les travaux du ménage qui lui sont un poids.

The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.



Kathleen Kidd

On ignore généralement que Kathleen Kidd, de la troupe des "John Holden Players", a étudié le chant sous la direction de Gertrude Lawrence. Elle chante cette semaine, à la manière inimitable de son professeur, dans le rôle de Jerry Lamar dans la pièce "Gold Diggers", au Théâtre Dominion.

La Troupe "John Holden Players" au théâtre Dominion

Les particularités de la comédie "The Gold Diggers" présentée au théâtre Dominion cette semaine par la troupe des "John Holden Players" sont: frivolité, féminité, burlesque.

John Holden et Alex McKee personnifient les rôles de Stephen Lee et James Blake. Ils envahissent l'appartement d'une chanteuse du "Broadway" dans le but de rompre une romance entre le neveu de Stephen Lee et cette chanteuse. Stephen Lee fait passer la fiancée de son neveu pour une "gold-digger". Malheureusement, il fait erreur et au lieu d'interroger celle qu'il croyait la fiancée, il interroge sa compagne de pension, Jerry Lamar, qui pour accentuer les qualités de son amie, joue elle-même le rôle d'une "gold-digger". C'est une soirée bien amusante par les situations diverses qui sont présentées surtout lorsque les deux célibataires, après quelque temps, découvrent le faux-fuyant et après avoir fait la connaissance de plusieurs chanteuses, changent leur opinion. Cette pièce est une des plus comiques présentées au Dominion depuis longtemps.

On annonce pour la semaine prochaine la véritable comédie de Sidney Howard, "The Late Christopher Bean". C'est l'histoire de la recherche du frère posthume d'un artiste célèbre dans la maison où il avait été accueilli. Le seul nom de l'auteur, un des mieux connus du Broadway de nos jours, nous assure que c'est là une comédie pleine de vie, d'action et d'hilarité.

PETITES NOTES

M. et Mme Hector Moisan, de Montréal, étaient de passage ici lundi matin en route pour Régina où ils feront un séjour de quelques mois.

• • •

Mme du Vigier, de Paris, a été l'invitée d'honneur à un thé donné par Mme R. de Denus, jeudi après-midi.

• • •

Mme Edmond Guilbault, Camelot Apts., a reçu l'exécutif de la Société des Femmes canadiennes-françaises à un souper-buffet lundi. On discuta des plans pour le thé annuel durant la soirée.

• • •

Mlle Marguerite Chouinière est de retour de Calgary où elle a été l'invitée de son oncle et de sa tante, le capitaine et Mme R. Richmond.

Mort à Rimouski du maire Jessop

RIMOUSKI — Me James-J. Jessop, maire de Rimouski depuis le 1er février 1935, est décédé le 14 janvier, à l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski. Il était né en 1891 à Saint-Octave de Métis et avait fait ses études classiques au séminaire de Rimouski et ses études de droit à l'université Laval. En 1915 il était admis au barreau.

Le défunt était le frère de M. Georges-P. Jessop, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Winnipeg.

La "Liberté" prie M. Jessop d'agréer ses bien vives sympathies.

TUNIS, Tunisie — Des voyageurs arrivant de la Lybie italienne ont déclaré que des troupes italiennes de renfort sont en train d'établir de nouvelles bases militaires le long de la frontière tunisienne.

JERUSALEM — Fakhri Bey Nashashibi, chef du parti arabe de défense, a demandé à la Grande-Bretagne de lui permettre d'envoyer six délégués à la conférence arabo-juive de Londres pour contrebalancer la délégation qui représentera le grand-mufti (exilé) de Jérusalem.

PARIS — Le cabinet a proposé à la Chambre des Députés, la prolongation de la loi qui fixe le service militaire obligatoire à deux ans. Cette loi doit prendre fin en mars.

WORCESTER, Mass. — Mgr Louis-David Grenier, curé de Notre-Dame de Worcester, est décédé à l'âge de 79 ans.

BERLIN — On rapporte que le chancelier Hitler travaille à construire ce que l'on pourrait appeler un "front de nations anti-Genève", réunies ensemble à la suite de leur commune opposition au communisme.

OTTAWA — L'hon. T.-A. Crerar, ministre des mines et ressources, a déclaré que les affaires basées sur la vie sauvage au pays représentent $50,000,000 par année.

LONDRES — Le secrétaire de l'aviation, sir Kingsley Wood, annonce que la mission de sir Hardman Lever visitera la Nouvelle-Zélande après l'Australie pour étudier l'augmentation de la production néo-zélandaise d'avions.

LEEDS, Angleterre — Le "Yorkshire Post" rapporte que le gouvernement italien cherche encore le fameux "parapluie Chamberlain" que le premier ministre britannique a laissé par mégarde au palais de Venise à Rome.

TORONTO — Horace-T. Hunter, président de la MacLean Publishing Company, Limited, a été élu directeur de la banque de Toronto.

Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

La Mère

[illegible]

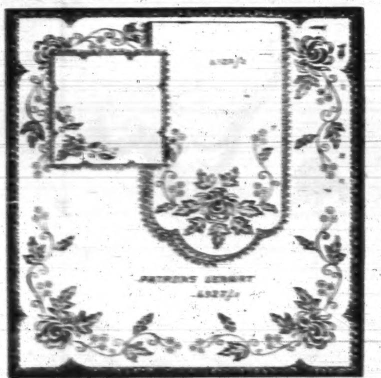
Mme de SEGUR.

Courrier de Mère-Grand

[illegible]

MERE-GRAND.

Patron de Broderie de La "Liberté"



No 6317 — SET A THE OU A DEJEUNER

[illegible]

UN BEAU GESTE

[illegible]

Mme Laure DUCHATEL.

A nos lecteurs et lectrices — Les circonstances nous obligent à supprimer le "Courrier de Mère-Grand" pour quelque temps. [illegible]

MERE-GRAND.

A un rien!

[illegible]

Avec un mari idéal ce serait possible

[illegible]

LA COQUETTERIE PERMISE

Pour vos cheveux

[illegible]

L'âge difficile

[illegible]

Les couleurs gaies aiguisent l'appétit

[illegible]

Le foyer

[illegible]

La Mode Pratique



Jolis tabliers d'hôtesse... Quatre patrons dans un

[illegible]

Le Coin des Jeunes

Directrice : Mère-Grand

A mes petits amis

Grand merci aux chers correspondants dont les noms suivent, pour leurs gentilles lettres de cette semaine:

Eloi Michaud, Dolorès Michaud, école Calédonia, Sainte-Anne-des-Chênes; Thérèse Dugas, école Lorette Centre, Lorette; Georgette Potvin, Norma Labossière, Somerset; Emilie Châtel, Saint-Claude; Lionel Frechette, Armand Fontaine, Eugène Lebleu, Marcel Préfontaine, Ludger Lambert, Lucien Laroche, Raymond Turenne, Philippe Tessier, Gérald Lavergne, Wilfrid Turenne, Edouard Turenne, Gérard Turenne, Martial Lavergne, Marcel Bazot, René Bazot, Gilbert Saint-Laurent, Henri Grégoire, Robert Turenne, Olivier Joubert, Gilles Mahière, Fernand Turenne, Victor Lambert, Fernand Lavallée, Jean Turenne, Jean-Marie Fréchet, Jules Lambert, Hector Lambert, Norbert Préfontaine, Marcel Guénette, René Colette, Jean Bergeron, Laurent Vermette, Saint-Pierre-Jolys.

Comment aimez-vous "Tuck et les Insectes"? Ils sont intéressants et gentils, n'est-ce pas?

MERE-GRAND.

COMPOSITIONS PRIMÉES

Ma petite soeur

[illegible]

Gérald REGNIER, Grade I.
Couvent de St-François-Xavier.

Portrait de ma petite soeur

[illegible]

Alice GELINAS, Grade III.
Couvent de St-Pierre-Jolys.

Le portrait de mon petit frère

[illegible]

Rita LAMOTHE, Grade III.
Couvent de St-François-Xavier.

Mon jouet préféré

[illegible]

Norbert PREFONTAINE, Grade V.
Collège de Saint-Pierre-Jolys.

Mon petit frère

[illegible]

Marie-Rose AQUIN, Grade III.
Couvent d'Elie.

Le Vieillard de mon choix

[illegible]

Marie CARIGNAN, Grade X.
Ecole du Sacré-Coeur, Wpg.

[illegible]

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Claude, Man., le 17 janvier 1939.

[illegible]

Emilie CHATEL.

Saint-Adolphe, Man., le 17 janvier 1939.

[illegible]

Hilda TRUDEAU, Grade VIII.

Couvent de Mariapolis, le 11 janvier 1939.

Bien chère Mère-Grand,

Je suis donc fier de vous remercier de tout mon coeur pour m'avoir donné la jolie somme de 50 sous. Dire que c'est ma petite soeur So-

Joyeuse Fête

25 janvier
[illegible]

[illegible]

Elie MICHAUD, Grade VI.
Ecole Calédonia.

Ste-Anne-des-Chênes, le 12 janvier 1939.

[illegible]

Dolorès MICHAUD, Grade VI.
Ecole Calédonia.

Lorette, Man., le 13 janvier 1939.

Chère Mère-Grand,

Voici une petite fille nouvelle qui vient vous dire bonjour pour la première fois et en même temps bonne année!

[illegible]

Thérèse DUGAS.
Ecole Lorette-Centre.

Somerset, Man.

[illegible]

Norma LABOSSIERE.

[illegible]

Norbert PREFONTAINE, Grade V.

[illegible]

Solange LADEROUTE.

[illegible]

... arriver sur la table un magnifique plat de pommes cuites et comme sa maman attend, pour les servir, que les grandes personnes aient fini leur fromage:

—Maman, dit-il, est-ce que c'est un péché originel de demander des pommes cuites?...

Amusons-nous!

Solutions des problèmes proposés le 18 janvier

1. L'abbé Lionel Groulx (Alonié de Lestres) est l'auteur de "Au Cap Blomidon."
   b) Philippe Aubert de Gaspé est l'auteur des "Anciens Canadiens".
2. Qui trop embrasse mal étreint.
3. Métagramme: bouille, couille, fouille, houille.
4. Mots en losange:

```
    P
  P a r
P a r i s
  r i s
    s
```

5. a) typographie
   b) lexicographie
   c) bibliographie.
7. Mots en carré:

```
B E R O B
E T A P E
R A T E R
O P E R E
B E R E E
```

6. Enigme: Le bruit.

Devinettes

1. Quel est le poisson le plus dur à avaler?
2. Quels sont les oiseaux qui ont le plus besoin de se démêler?

Réponses

1. C'est le poisson d'avril.
2. Ce sont les cailles, car on dit les peignes des cailles démêlées.

[illegible]

Devinettes

[illegible]

Réponses

1. C'est parce qu'il est peu plié (peuplier).
2. Au Lion d'Or (au lit on dort).
3. L'imprimeur fait les affiches, le professeur les colle, la femme de chambre les lit (les lits).

[illegible]

... Les tubes et la bouteille doivent être parfaitement collés au ... Vous serez surpris de ne pas réussir qu'à très grand'peine.

Qui grimpe aux arbres sans avoir de pieds?
Le serpent!

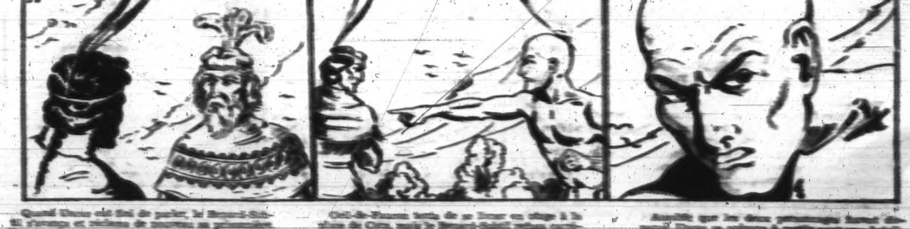
Le dernier des Mohicans

Adaptation du roman de Fénimore Cooper par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section Laflèche, Les Trois-Rivières.

Dessin de Jean-Jacques Cloutier



[illegible]



[illegible]

Autour de la Ferme

Augmentation prévue dans les ventes de porcs

Il est dit dans la "Revue agricole pour 1939", publiée par le Ministère fédéral de l'Agriculture, et le Ministère de l'Industrie et du Commerce, que la production des porcs en 1939 enregistrera une forte augmentation sur celle de 1938. C'est surtout parce que le rapport entre les prix des porcs et ceux des aliments a été favorable en ces derniers six mois. Comme il est probable que les prix des aliments resteront relativement bas pendant l'année de récolte 1938-39, il est à prévoir que le nombre de porcs produits et offerts en vente au Canada augmentera, dit le rapport. On prévoit que cette augmentation sera spécialement marquée dans l'Ouest du Canada, où elle avait été très réduite en 1938 à cause du manque d'aliments. L'augmentation principale dans les arrivages sur le marché devrait se produire dans le dernier semestre de 1939; il est probable cependant que des augmentations seront constatées plus tôt au cours de l'année dans l'Alberta, le Manitoba et l'Ontario.

Comme la demande pour la consommation a augmenté au Canada et que l'on prévoit un développement des exportations, on ne croit pas que ces arrivages croissants fassent baisser le prix des porcs. Quoi qu'il en soit les prix devraient être relativement plus favorables entre janvier et juin 1939 que dans la dernière partie de l'année.

La loi de 1938 sur l'industrie du bacon en Grande-Bretagne qui est entrée en vigueur en juillet, pourvoit à une meilleure organisation des industries de l'élevage du porc et de la fabrication du bacon en Angleterre. Elle comprend une garantie des niveaux économiques aux cultivateurs et aux saleurs. Le prix moyen fixé par la loi vient d'être ajusté sur une base mensuelle, en vue d'assurer un approvisionnement de porcs régulier pendant l'année. D'autre part, la réglementation des importations doit être continuée, garantissant ainsi aux producteurs canadiens un marché protégé contre une forte concurrence étrangère.

En vertu de l'accord canado-américain qui vient d'être conclu, le droit sur les porcs entrant aux Etats-Unis a été réduit de 2 sous à 1 sou la livre. Il peut en résulter un mouvement régional et d'exportation de certains types de porcs sur les marchés adjacents des Etats-Unis.

On trouvera d'autres renseignements sur la situation des porcs ainsi qu'une revue de tous les principaux produits agricoles au Canada dans la revue agricole pour 1939, qui sera distribuée gratuitement à tous ceux qui en feront la demande vers la fin de janvier au Bureau de publicité et d'extension du Ministère [illegible], Ottawa.

Les poisons agricoles

Tous les insecticides, les fongicides, les poisons pour les rongeurs, les bains, désinfectants et herbicides sont régis au Canada par la loi des fléaux contre l'agriculture. La vente de ces produits est sujette à une analyse, garantie par le fabricant; les différentes marques sont soumises à l'essai et l'étiquetage et les annonces touchant chaque marque sont vérifiées par le Ministère fédéral de l'Agriculture, pour faire en sorte que la loi soit parfaitement observée.

Contraventions aux règlements sur les oeufs

A Saint-Boniface, Man., un marchand de gros a été condamné à $50 et aux frais pour avoir vendu des oeufs de qualité inférieure à un marchand de détail qui les annonçait comme oeufs de la catégorie A. Il a été constaté à l'examen que tous ces oeufs étaient inférieurs à cette catégorie.

Un marchand de l'Ontario a plaidé coupable à Toronto d'avoir livré des oeufs inférieurs à la catégorie indiquée et de n'avoir pas apposé sur les caisses le genre de marque prescrit par les règlements et d'avoir expédié des oeufs dans des caisses et des cartons non sanitaires.

A Ottawa, un marchand ambulant a été trouvé coupable d'avoir livré, comme marchand de gros, des oeufs dans des caisses qui ne portaient la marque de désignation. La preuve a révélé le fait que ce marchand ambulant, qui disait être un producteur, offrait des oeufs à un marchand de détail en déclarant qu'ils étaient de la catégorie A, mais il a été constaté à l'inspection que ces oeufs qui avaient été achetés d'un marchand de gros à Ottawa étaient de la catégorie B.



Le blé canadien en Norvège

En ces quelques dernières années le Canada a fourni une bonne partie des approvisionnements de blé de la Norvège. Au cours de la période triennale de 1935-37, la quantité importée du Canada par ce pays s'est montée à 265,000 tonnes métriques, soit plus de 52 pour cent du total des importations norvégiennes, qui ont été de 509,000 tonnes pendant cette période. Ces expéditions canadiennes représentent une moyenne de 88,500 tonnes par an pendant les trois années en question. Le 18 octobre 1938, 9,000 tonnes de blé canadien de la plus haute qualité sont arrivées à Oslo, la capitale de la Norvège. C'est là une des plus fortes expéditions de grain qui ait jamais été reçue par le monopole du grain de l'Etat norvégien, qui est le seul acheteur de grains pour le pays.

Qualité standardisée

La loi sur les semences, la loi des engrais chimiques, la loi contre les fléaux de l'agriculture, la loi de l'inspection et de la vente, et la loi de l'inspection du foin et de la paille, standardisent la qualité et réglementent la vente des semences, des aliments, des engrais chimiques, des poisons agricoles, de la ficelle d'engerbage, et du foin et de la paille au Canada. Ces lois ne sont que quelques-unes des nombreuses lois qui sont appliquées par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Le marché des graines de semence

Pour le trèfle d'alsike, au Manitoba, on ne rapporte aucun changement aux estimations de 150,000 livres données pour la production de trèfle d'alsike dans le nord-ouest de l'Ontario. La totalité de cette récolte est encore aux mains de la culture.

Le commerce a acheté à date environ 5,530,000 livres de la nouvelle récolte de trèfle d'odeur du Manitoba. Les disponibilités encore sur la ferme sont estimées à 2,750,000 livres. La demande est excellente et les expéditions aux Etats-Unis et en Europe sont très actives. On cote aux producteurs, pour la graine pouvant catégoriser no 1: 3 à 4 sous ½ la livre.

On n'enregistre guère de changement sur le marché du trèfle rouge au Manitoba. Les disponibilités commerciales en graine de trèfle rouge de deuxième coupe récoltée dans le nord-ouest de l'Ontario et encore à la ferme, sont estimées à 90,000 livres. Les battages ne sont pas terminés et les prix n'ont qu'une valeur nominale présentement.

Quand à la graine de luzerne, on estime les disponibilités encore sur la ferme à 100,000 livres, ce qui indique que 75% de la nouvelle récolte a été acheté par le commerce. La demande est bonne. Les exportations aux Etats-Unis et en Europe ont été plutôt actives. On cote, pour la graine pouvant catégoriser no 1: 15 sous la livre.

Faut-il exporter du beurre ou du fromage au Royaume-Uni?

Sous quelle forme devrions-nous exporter le surplus de nos produits laitiers, sous forme de beurre ou sous forme de fromage? Tel était le sujet d'une conférence faite à la dernière convention de la Société d'Industrie laitière de la province de Québec, à Saint-Hyacinthe par M. J. F. Singleton, directeur-adjoint du Service des marchés, section des produits laitiers, Ministère fédéral de l'Agriculture. L'exposé des faits, de l'histoire et des statistiques ne laissait aucun doute relativement à la réponse: le surplus de la production des produits laitiers devrait être exporté sous forme de fromage.

Il n'existe qu'un seul débouché d'exportation important pour le fromage ou le beurre canadien, c'est le Royaume-Uni. Si nous continuons à nous détourner de la [illegible] fromage pour nous porter sur celle du beurre, et si la quantité de fromage offerte pour l'exportation continue à diminuer, les niveaux des prix du fromage sur les marchés du Royaume-Uni remonteront, a dit M. Singleton. Ce ralentissement de la production du fromage en faveur de celle du beurre a déjà contribué à créer un surplus de beurre qui exerce un effet déprimant sur le marché canadien. Il aurait fallu exporter ce surplus mais le niveau des prix au Canada ne l'a pas permis. Evidemment, si cette préférence donnée à la fabrication de beurre continue, nous serons obligés d'exporter, et ces exportations feront encore baisser davantage les niveaux des prix du beurre sur les marchés d'exportation. C'est-à-dire que l'exportation de beurre au lieu de fromage tendra à faire remonter les prix du fromage et à faire baisser ceux du beurre au Royaume-Uni, où le beurre est déjà à un prix très bas par comparaison à celui du fromage. Par exemple, pendant la saison d'exportation canadienne la valeur du beurre n'était que de 1.48 fois celle du fromage canadien. Mais le beurre qui se vend à ce prix est du beurre australien, et le beurre canadien fabriqué à la fin d'octobre dernier ne se vendait pas aisément, même à un prix qui était d'environ ½c. la livre de moins que celui réalisé pour le produit australien.

Quel serait le rapport des prix entre le fromage canadien et le beurre canadien au Royaume-Uni s'il s'exportait une quantité considérable de beurre canadien sur ce marché? Nous ne le savons pas, mais dans les conditions qui ont existé en ces dernières années il est raisonnablement certain que le prix obtenu par la livre de beurre canadien serait un peu inférieur à une fois et demie le prix réalisé pour le fromage canadien. En outre, comme la valeur d'exportation du beurre détermine le niveau des prix domestiques il est probable que la quantité de gras de beurre produite au Canada diminuerait.

On peut donc résumer la situation comme suit: (1) Il existe un marché d'exportation pour le fromage canadien sur lequel ce produit est avantageusement connu, à tel point qu'il obtient une prime; (2) sur le même marché le beurre canadien n'est pas aussi bien connu et doit être vendu à perte; (3) sur ce même marché l'augmentation dans la quantité de beurre offerte, sans augmentation dans l'offre de fromage, a fait que le beurre est tombé à un prix relativement plus bas que le fromage; (4) sur ce marché le Canada a reçu pendant le mois d'octobre 1938, presque douze sous de plus par livre pour le gras exporté sous forme de fromage que pour le gras exporté sous forme de beurre; (5) si le Canada continue à expédier moins de fromage et plus de beurre sur ce marché d'exportation, il est à peu près certain que le prix du beurre baissera encore plus par rapport au prix du fromage, qu'il ne l'a fait au cours de ces dernières années; (6) comme la valeur d'exportation du beurre détermine le niveau du prix domestique, tous ceux qui produisent du gras pour la fabrication du beurre, de la crème glacée ou du lait pour le commerce du lait en nature ou pour la concentration, seront affectés et en souffriront.

Le Canada et l'Afrique occidentale

L'agriculture est l'industrie fondamentale des quatre colonies dont se compose l'Afrique occidentale anglaise, savoir: Gambie, Sierra Leone, Côte d'Or et Nigérie. Un tarif préférentiel réciproque a été conclu entre le Canada et les deux plus petites colonies de Sierra Leone et de Gambie. Il est encore impossible d'établir un traitement préférentiel pour les produits canadiens avec la Côte d'Or et la Nigérie parce que ces colonies avaient fait d'autres arrangements antérieurs avec d'autres pays. Le développement industriel de ces colonies n'est encore que peu avancé.

Le Diable de Pine Creek

(Suite)

Quelques années après cette dernière inspection en aéroplane dans les pays du Nord, Satan songea de nouveau à visiter le pays de Pine Creek et les missions environnantes. Il partit tout seul. Il parcourut le pays en deux jours et sa déception fut complète. Sa cause ici était perdue pour toujours; son royaume dans le Nord complètement anéanti.

Las et rendu, ne sachant où se retirer pour trouver du repos, il erra pendant plusieurs jours dans les marais de Pine Creek, lorsque tout à coup, il vit passer à côté de lui, une cohorte d'anges; eux aussi avaient fait le tour du monde et remontaient au ciel pour rendre compte de leur mission au bon Dieu. Satan se transforma aussitôt en ange de lumière, rejoignit la cohorte céleste, et avec elle osa se présenter devant le trône de l'Eternel. Dieu le reconnut tout de suite.

—Que fais-tu ici, Satan? D'où viens-tu?

—D'une visite sur le globe terrestre.

—Et dans cette randonnée, as-tu rencontré quelque part mon Serviteur, J. B., le directeur de la mission de Pine Creek? L'as-tu observé un peu? Comme il m'est fidèle! avec quel soin il mène mes affaires! As-tu vu, comme il est pieux et sage

—Ah! oui, répondit Satan; je l'ai observé ton serviteur. Il est facile pour lui de te servir! Tu lui as tout donné: une intelligence supérieure, une mémoire prodigieuse, un talent musical peu ordinaire. Depuis son ordination, il a toujours été supérieur; il n'a jamais été obligé d'obéir; il était toujours son propre maître; il pouvait bien te servir... Mais, éprouve-le un peu! frappe-le, et nous verrons s'il te restera fidèle!

—Satan, je te le confie; frappe-le dans son corps, mais ne touche pas à son âme!

Satan fulgurant, se précipita aussitôt du haut du ciel et vint échouer en face de la mission de Camperville. Il frappa le Supérieur dans son corps. Celui-ci se crut blessé à mort et partit le même jour pour l'hôpital de Saint-Boniface. Satan, fier de son coup, disait en ricannant: toute la mission de Pine Creek m'appartient maintenant! Je la détruirai de fond en comble; il ne restera pas pierre sur pierre de sa belle église et de son école!

Et le diable se mit tout de suite à l'oeuvre. Comme il est esprit de discorde et de désobéissance par nature, il sema la discorde et la désobéissance dans la place. Les enfants se rebellaient et se sauvaient tous les jours. Il y en avait quatre ou cinq sur le chemin tous les jours! On ramenait les fugitifs à l'école, mais à peine étaient-ils rentrés que d'autres se sauvaient de nouveau. Pendant plusieurs semaines le diable suivit ce jeu des enfants; trouvant que cela n'aboutissait à rien, il changea de tactique. Il se mêla aux enfants et leur inspira de vilains projets. Il leur disait tout haut: "Mes petits amis, vous voyez que cela ne vous sert à rien du tout de vous sauver tout le temps, on vous ramène toujours au bercail. Brûlez plutôt ce bercail et tout sera fini, vous serez libres. L'école brûlée, on n'aura plus d'endroit pour vous garder".

Ce plan plut beaucoup à plusieurs cas, surtout à un petit écervelé, à qui l'école pesait terriblement. Celui-ci entra aussitôt dans les vues du démon. Mais, pour exécuter ce nouveau plan, il fallait agir avec beaucoup de prudence. A l'école même, c'était difficile de mettre le feu; les élèves étaient trop bien surveillés! Le démon souffla donc au petit écervelé de mettre d'abord le feu à l'église; l'école brûlerait avec l'église.

Ce deuxième plan sourit au petit méchant. Il attira plusieurs autres petits gars dans son conseil. Quand exécuterait-il ses noirs desseins? Le dimanche! lui souffla à l'oreille Satan.

Après les vêpres, la Révérende Soeur sacristine avait coutume de prendre avec elle deux ou trois garçons pour serrer les ornements à la sacristie et pour remettre tout en place à l'église. C'était là le meilleur temps pour essayer de brûler l'église. Le petit écervelé était un des garçons de confiance de la Soeur; il mit les deux autres gars au courant de ses projets. Pendant que ces deux derniers exécuteraient minutieusement tous les ordres de la Soeur à l'église, lui, le confident du diable, travaillerait dans les armoires de la sacristie et mettrait le feu parmi les soutanes, aubes et surplis pendus dans ces armoires.

Voilà quel était son plan et ce plan fut fidèlement exécuté; mais ne réussit qu'à moitié. La grande et belle église de Pine Creek brûla, mais l'école resta debout... et c'est celle-ci surtout que le démon voulait faire disparaître. Le petit écervelé, voyant que son plan n'avait réussi qu'à moitié, jura qu'il achèverait son oeuvre...

Trois fois de suite, il mit le feu à l'école, mais le feu fut toujours découvert à temps, et le petit méchant eut son congé... ce qu'il désirait.

Au pays de Pine Creek après l'incendie de l'église, ce fut la désolation. Comme les Juifs pleurèrent sur les ruines de leur temple, de même les gens de Camperville éclatèrent en lamentations sur les cendres de leur temple détruit.

Satan, voyant qu'il était impossible de parachever son oeuvre funeste à Pine Creek, s'acharna davantage conter la santé du directeur de la mission. Celui-ci alla de place en place pour refaire sa santé compromise; sa convalescence dura plusieurs mois. Cependant la mission de Pine Creek, pendant l'absence de son supérieur, ne resta pas dépourvue de secours religieux.

Deux jeunes missionnaires, très ardents remplacèrent le directeur et ne restèrent point inactifs. On conçut tout de suite le projet de rebâtir l'église; mais comme l'expérience du passé avait appris bien des choses aux missionnaires, on décida de faire des changements dans la nouvelle église — changements qui seraient à l'avantage des fidèles. C'est ainsi qu'on transforma l'ancienne grande sacristie et une partie du sanctuaire en une immense salle paroissiale. Aujourd'hui, Pine Creek se glorifie d'avoir la plus belle salle paroissiale du diocèse de Winnipeg. Les murs en pierre de la vieille église étaient restés debout; et grâce à l'assurance, on avait presque la somme nécessaire pour rebâtir l'église!

Dans l'entre-temps, le supérieur de la mission, (la poutre dans l'oeil de Satan), s'était rétabli et avait repris son travail ordinaire à la mission. Il se remit à l'oeuvre plus ardent que jamais. Une année de travail avait suffi pour refaire le nouveau temple, et déjà les offices religieux s'y célébraient avec la même pompe qu'auparavant. Satan n'avait rien gagné; il avait plutôt perdu!

La reconstruction de l'église avait comme stimulé la piété et le zèle des fidèles. Chacun avait fourni un peu de son argent et de son labeur; les gens semblaient s'attacher plus sincèrement à leur église; les offices religieux étaient suivis avec plus de ferveur.

Je me rappellerai toujours une des dernières visites pastorales de S. E. Mgr Sinnott à Pine Creek. C'était en plein hiver, l'année 1934, au mois de février. Nous venions du Nord. Mgr Sinnott mit toujours deux journées complètes pour visiter la grande mission de Camperville. Le samedi se passa à recevoir les compliments et à répondre aux adresses. Le dimanche, Monseigneur disait toujours la messe basse de sept heures, à laquelle pratiquement les deux tiers de la population communiaient. Ces gens n'avaient pas peur de marcher dix-huit milles dans la neige pour venir communier à sept heures; Mgr Sinnott plus d'une fois admira la foi vivace de ces gens.

A dix heures eut lieu la messe de la confirmation. L'église était plus que comble. Les enfants de l'école, sous la direction de la Révérende Mère Supérieure, chantèrent une messe en quatre parties... Monseigneur, surpris, fit la réflexion suivante: ce dernier Noël, à Winnipeg, à la cathédrale Sainte-Marie, on a chanté la même messe; mais je dois avouer que la mission de Pine Creek, dans l'exécution de cette messe, a dépassé la chorale de la cathédrale de Sainte-Marie. Et Son Excellence de dire: Ah! si j'avais les moyens, un jour je ferais venir les enfants de Pine Creek à la cathédrale de Sainte-Marie et je leur ferais chanter cette messe, pour montrer à nos gens de Winnipeg comment les Indiens savent chanter.

Et tout, en ce jour, alla à l'unisson à la mission!

Son Excellence, plusieurs fois, dans ses rencontres avec les enfants, louait publiquement leurs bonnes manières, leur bon esprit. Ses désertions étaient maintenant chose du passé; les enfants aimaient leur école; ils étaient plus que jamais attachés à leurs maîtres et maîtresses.

Satan vaincu, mordait de nouveau la poussière.

M. KALMES, O.M.I.



Cours du grain fournis par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG — TEL. 98 6??

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Janvier	Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20	Samedi 21
BLE						
No 1 Dur	59¼	59	59¾	59¾	59¾	59¾
Nord No 1	59¼	59	59¾	59¾	59¾	59¾
Nord No 2	56¼	56	56¾	56¾	56¾	56¾
Nord No 3	51¼	51	51¾	51¾	51¾	51¾
No 4	46	45¾	46½	46¾	46¾	46¾
No 5	40	39¾	40½	40¾	40¾	40¾
No 5	36½	36¾	38	39¾	38¾	38¾
Fourrage	35	35¼	36½	36¾	36¾	36¾
Sur voie net	58¼	58	58¾	58¾	58¾	58¾
No 1 Durum	48	47¾	48½	48¾	48¾	48¾
No 2 Durum	45½	45¼	46	45¾	45¾	45¾
No 3 Durum	45	44¾	45 ½	45¾	45¾	45¾
Inférieur Nord 1	57¾	57½	58¼	58¼	58¾	58¾
Inférieur Nord 2	54¾	54½	55¼	55¼	55¾	55¾
Inférieur Nord 3	49¾	49½	50¼	50¼	50¼	50¼
Charbonneux 1	54	53¾	54½	54¾	54¾	54¾
Charbonneux 2	51	50¾	51½	51¾	51¾	51¾
Charbonneux 3	46½	46¼	47	46¾	46¾	46¾
Rej. Nord 1	53	52¾	53½	53¾	53¾	53¾
Rej. Nord 2	50	49¾	50½	50¾	50¾	50¾
Rej. Nord 3	46	45¼	46	45¾	45¾	45¾
Printemps 1	53	52¾	53½	53¾	53¾	53¾
Printemps 2	50	49¾	50½	50¾	50¾	50¾
Printemps 3	47	46¾	47½	47¾	47¾	47¾
AVOINE						
C.W. No 2	29¾	29¾	30¼	30	30¼	30¼
C.W. No 3	26¾	26¾	27¼	27	27¼	27¼
Fourrage No 1	26¼	26¼	26½	26¼	26¾	26¾
Fourrage No 2	24 ¾	24¾	25	24¾	24¾	24¾
Fourrage No 3	22¼	22¼	22½	22¼	22¾	22¾
Sur voie net	28¼	28¼	28¾	28¼	28¼	28¾
ORGE						
C.W. No 3	36¼	36¼	36¾	35¾	36	36¾
C.W. No 4	34½	34¾	34¾	34¾	34¾	34¾
C.W. No 5	33½	33¾	33¾	33¾	33¾	33¾
C.W. No 6	32½	32¾	32¾	32¾	32¾	32¾
Sur voie net	36	36	36¼	35¾	35¾	35¾
LIN						
C.W. No 1	143¾	143½	143¼	142¾	142¾	142
C.W. No 2	139¾	139¼	139¼	138¾	138¾	138
C.W. No 3	127¾	127¼	127¼	126¾	126¾	126
C.W. No 4	122¾	122¼	122¼	121¾	121¾	121
Sur voie net	144¾	144¼	144¼	143¾	143¾	143
SEIGLE						
C.W. No 2	41	40½	41¾	41	41	40¾
C.W. No 3	37½	37	38¼	37½	37¼	37¾
C.W. 2 rej.	34½	34	35¼	34½	34½	34¾
C.W. No 4	33½	33	34¼	33½	33½	33¾
Ergot rej. X	32½	32	33¾	32½	32½	32¾
Sur voie net	40	39½	40¾	40	40	39¾

OPTIONS — WINNIPEG

BLE						
Mai	62	61¾	62½	62¾	62¾	62¾
Juil	62¾	62½	63¼	63	62¾	63
Oct.	63	62¾	63½	63¾a¾	63¼	63¾
AVOINE						
Mai	29¾	29¾	30	29¾	29¾	29¾
Juil	29½	29¾	29½	29¾	29¾	29¾
Oct.	29	29	29¼	29¾	29	29
ORGE						
Mai	38	38	38¼	37¾	37¾	37¾
Juil	37¾	37¾	37¾	37¾	37¾	37¾
Oct.	—	—	—	—	—	—
LIN						
Mai	145¾	145¼	145¼	144¾	144¾	144
Juil	—	—	—	—	—	—
Oct.	—	—	—	—	—	—
SEIGLE						
Mai	43	42½	43¾	43	43	42¾
Juil	43¾	43	44¼	43½	43	43¾
Oct.						

"De ce côté-ci, Mesdames et Messieurs!..."



"Entrez et voyez cette exposition de phénomènes de la nature: deux des plus étranges animaux sur terre!" Non, ils ne font pas partie d'un cirque; ils sont ici aux parcs à bétail de Saint-Boniface et ont été expédiés par O. A. Brown, d'Edmonton. A gauche, un bouvillon de 1,200 livres, possédant cinq pattes: deux en avant, trois en arrière. Et l'étrange animal, à droite, muni d'une longue queue touffue et soyeuse, est issu d'un croisement entre une vache domestique et un boeuf sauvage".

Feuilleton de La "Liberté"

Le Coeur Aveugle

par Jean FABIEN

NUMERO 10

(Suite)

—Petite, fit le comte quand la jeune fille vint le rejoindre... Qu'est-ce que c'est que cet Esculape... Aussi ignorant que les autres, bien entendu, mais moins entêté à ce qu'il m'a semblé. C'est la première fois que je vois cette tête-là. Comment s'appelle-t-il?

—Briffault, fit doucement Claudette dont les lèvres ne tremblèrent pas. C'est un ancien médecin militaire. Il habite tout à côté d'ici, et comme le docteur Blockert n'était pas chez lui...

—Oui... Je comprends... Je comprends... interrompit nerveusement le comte de Graffigny.

Claudette se tut. Elle ne voulait pas se demander ce que signifiait au juste ce "je comprends" jeté avec une si grande hâte par son grand-père.

Il y a des questions qu'il est préférable de ne pas se poser, même et surtout à soi-même.

Claudette a reçu la lettre de sa mère. Mme de Graffigny approuve le choix de sa fille, ce choix qu'elle suppose dicté par la raison; elle se garde bien, au demeurant de faire montre d'un emballement qui [illegible] ... les sages arguments dont s'est servi sa fille pour essayer de lui démontrer qu'elle peut, très bien, être très heureuse et plus qu'elle ne le croit.

Claudette est toute disposée à partager cet aimable optimisme.

Au fait, pourquoi Maxime de Boisfort ne la rendrait-il pas heureuse? Quand elle l'a rencontré [illegible]

[illegible]

... importe, ces hypothèses, d'ailleurs, puisque le coup est porté et que le nommé Jacques Briffault a eu tout loisir de constater qu'elle n'est pas inconsolable et qu'il a été aussi promptement remplacé qu'il l'a oubliée lui-même.

Je serai heureuse... je serai très heureuse, se répète Claudette, parce que d'abord, je rendrai mon mari heureux."

Que de belles raisons d'espérer le bonheur se donne ainsi Claudette et qui, brusquement, lui apparaissent fragiles, comme ces bulles de savon que façonnent les enfants et [illegible]

[illegible]

—XVI—

[illegible]

... Mais elle n'en désire pas moins acheter un sac, un très beau sac, en peau de crocodile ou quelque chose dans ce goût-là.

—Allons acheter un sac, fait-elle... Vous l'ajouterez sur la liste... et tout sera dit.

Mme Pierre est sans objection. Elle sait que tout ce qu'elle pourrait dire resterait lettre morte.

Son achat effectué, Claudette fait signe à un cocher pilotant une de ces antiques guimbardes surmontées d'un baldaquin de toile bise dont la province a soupçon le monopole. Encore une folie dont on pourrait se dispenser, songe Mme Pierre, mais, prudente elle ne dit mot. Claudette a probablement ses raisons de se presser.

Elle les a, en effet. Il ne s'agit de rien moins que de ne pas rater l'express qui les ramènera au logis à midi moins dix...

Las! toujours pas de Jacques Briffault.

Ses nouvelles amours doivent terriblement l'absorber pour qu'il en [illegible]

[illegible]

—XVII—

[illegible]

... Claudette vendra des poupées. C'est un article d'excellent rapport, il le sait par expérience, et qui n'exige de la part de la vendeuse aucune aptitude spéciale. Comme elle n'a pas de chaperon,—on ne peut décemment [illegible]

[illegible]

... certains se montrent volontiers prodigues...

—Par ici, fait-elle, et sur un ton de confidence: qui de vous deux, Messieurs, aura le plaisir de m'acheter la première poupée?

Le plaisir? Les deux messieurs sourient... Amusés, ils détaillent la vendeuse et "dame" cet examen ne pouvant qu'être favorable à l'intéressée, ils s'arrêtent.

—Choisissez, poursuit Mlle de Graffigny, en désignant d'un geste large l'ensemble de la boutique... Nous avons toutes les poupées, depuis la dogaresse en robe de parade dont les escarpins de satin ne connaissent que la haute laine des salons, jusqu'aux bébés de carton qu'on abandonne aux enfants.

Les deux messieurs sont fort embarrassés... Mais Claudette vient à leur secours...

[illegible]

Fort heureusement, il y a aussi des fleurs, en papier il est vrai, destinées à la boutonnière des messieurs et, bien que confectionnées par de "généreuses donatrices", non dépourvues de cachet.

Claudette, qui n'a aucune de ces fleurs, obtient que Maxime aille lui en chercher et, sitôt en possession de ces petits bouquets, en décore le jeune homme et un de ses amis qui a eu l'imprudence de s'égarer trop à sa portée.

On ne rend pas la monnaie, bien entendu, aussi la corbeille géante commence-t-elle à se remplir...

(A suivre)

L'inquiétude sape le système nerveux

L'inquiétude au sujet des affaires ou de la maison, un choc subit, la recherche incessante du plaisir, essayer de vivre en vingt-quatre heures ce qui prendrait une semaine normalement, une activité fiévreuse, des lectures à sensation: autant de choses qui conduisent à l'usure du système nerveux.

Si vous êtes fatigué, insouciant, nerveux, inquiet et malheureux, prenez des "Wilson's Health and Nerve Pills", un reconstituant et un tonique pour les nerfs qui vous aidera à vous rétablir.

The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

Votre abonnement est-il à la veille d'expirer? Hâtez-vous de le renouveler.

Quand vous faites affaire avec nos annonceurs mentionnez la "Liberté".

